

BRIDGE
development - gender

GENRE et SEXUALITE
Panorama

Pinar Ilkkaracan et Susie Jolly
Janvier 2007

Pinar Ilkkaracan (co-auteur) est psychothérapeute, spécialiste indépendante et militante. Elle est co-fondatrice de Women for Women's Human Rights (WWHR)—NEW WAYS [Femmes pour les droits humains des femmes—Nouvelles Méthodes] en Turquie. Elle a abondamment écrit sur la sexualité dans les sociétés musulmanes : les femmes et le droit, l'éducation aux droits humains, les mouvements de femmes, ainsi que sur la violence faite aux femmes. En 2001, elle a été à l'origine de la Coalition pour les Droits Sexuels et Corporels dans les Sociétés Musulmanes au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans l'Asie du Sud et du Sud Est.

Susie Jolly (co-auteur) est Chargée de la Communication sur le Genre à BRIDGE. Elle travaille principalement sur les liens entre sexualité, genre et développement, et promeut en particulier les approches positives de la sexualité et le droit au plaisir. Auparavant, elle a travaillé pendant quatre ans en Chine sur la réduction de la pauvreté et le genre avec le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et avec des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et chinoises.

Sylvia Tamale (conseillère) est militante féministe et universitaire basée à Kampala en Ouganda. Elle est Professeure Associée et actuellement Doyenne à l'Université de Droit de Makerere. Elle a fondé le Projet de Recherche Genre, Droit et Sexualité qu'elle coordonne à la faculté de droit. Elle s'intéresse plus particulièrement aux thèmes suivants: 'Genre, Identité et Sexualité', 'Les Femmes et la Politique' et 'Les Femmes du Tiers-Monde et le Droit'. Elle a reçu plusieurs prix pour son engagement dans la défense des droits humains des groupes marginalisés, comme les femmes, les hommes homosexuels, les lesbiennes et les réfugiés.

Ce rapport a été entrepris avec le soutien financier de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale (ASDI), grâce à Hazel Reeves, directeur de BRIDGE, et à Emily Esplen, chercheuse à BRIDGE qui ont beaucoup contribué au rapport et apporté leur soutien tout au long du travail. Merci aussi à The Write Effect pour leur travail de relecture et de correction et à Vanessa Gautier pour la traduction.

Merci également aux bailleurs de fonds réguliers de BRIDGE : l'agence de coopération irlandaise (Irish Aid), le Ministère du Développement International au Royaume-Uni (DFID), la Direction du Développement et de la Coopération en Suisse (DDC) et encore l'ASDI pour son soutien continu au programme BRIDGE.

BRIDGE a été créé en 1992 en tant que service d'information et de recherche spécialisé sur le genre et le développement au sein de l'Institute of Development Studies (IDS) au Royaume-Uni. BRIDGE soutient les efforts déployés dans la sphère politique et sur le terrain en faveur du genre, en termes de plaidoyer et d'intégration transversale, en faisant le lien entre théorie, politique et pratique par une information accessible et variée sur les questions relatives au genre.

Autres publications dans la collection des Kits'Actu:

- *Genre, Indicateurs et Mesures du changement*, à paraître 2007
- *Genre et Commerce*, 2006
- *Genre et Migration*, 2005
- *Genre et NTICs*, 2004
- *Genre et citoyenneté*, 2004
- *Genre et conflits armés*, 2003
- *Genre et Budgets*, 2003
- *Genre et VIH/SIDA*, 2002
- *Genre et Changement culturel*, 2002
- *Genre et Participation*, 2001

Ces Kits, de même que toutes les publications de BRIDGE, y compris En Bref, peuvent être téléchargées gratuitement sur le site Site Internet de BRIDGE sur <http://www.bridge.ids.ac.uk>. Des copies en version papier seront disponibles à la vente depuis la librairie virtuelle de l'IDS sur <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/index.html>, ou depuis la librairie de l'IDS, Institute of Development Studies, Université de Sussex, Brighton BN1 9RE, UK, e-mail: bookshop@ids.ac.uk, téléphone: +44 (0)1273 678269, fax: +44 (0)1273 621202. Un nombre limité de copies seront disponibles sur demande pour les organisations basées au Sud (Contacter BRIDGE pour plus de détails, en envoyant un courrier électronique à: bridge@ids.ac.uk).

Copyright Institute of Development Studies 2007

ISBN-13: 978 1 85864 631 6

ISBN-10: 1 85864 631 6

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes.....	V
Résumé.....	1
1 Introduction	3
2 Pourquoi le genre et la sexualité ?	5
2.1 Parce que la sexualité est influencée par les normes de genres.....	5
2.2 Parce qu’ on utilise les idéologies autour de la sexualité pour contrôler les femmes.....	6
2.3 Parce que la sexualité est liée à la pauvreté.....	7
2.4 Parce que l’inégalité de genre favorise la transmission du VIH/Sida.....	7
2.5 Parce que la sexualité est une question qui met en jeu la vie	7
2.6 Parce qu’il est important de prendre en compte la sexualité pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.....	8
2.7 Parce que la sexualité peut contribuer à la “capacitation” et au bien-être	9
2.8 Parce que la sexualité est un lieu de lutte politique	9
3 Pourquoi les droits sexuels?.....	11
3.1 Une approche qui a de l’influence	11
3.2 Aller au-delà des politiques basées sur les identités	12
3.3 Identifier les structures d’oppression sous-jacentes	12
4 L’Organisation des Nations unies et les droits sexuels – les années 90 et au-delà	15
4.1 La Conférence Mondiale sur les Droits Humains, Vienne 1993	15
4.2 La Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Le Caire 1994	15
4.3 La Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, Pékin 1995	16
4.4 Autres actions de l’ONU	16
4.4.1 La violence sexuelle et au-delà	17
4.4.2 lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres	17
4.4.3 Santé et sexualité	18
5 Les droits sexuels et le contexte politique actuel	19
5.1 La violence sexuelle comme arme de guerre	19
5.2 Les droits sexuels – pas dans notre culture!.....	20
5.3 Les néo-conservateurs américains et les droits sexuels.....	21
6 Droits sexuels – nouvelles façons de penser.....	25
6.1 Les droits sexuels pour les minorités et les majorités aussi	25
6.2 Les droits sexuels vont au delà de l’absence de violence	26
6.3 La sexualité n’est pas qu’une simple question de santé	27
6.4 Les droits sexuels comprennent les droits positifs et le plaisir.....	28

7 Les nouvelles façons de penser mises en pratique	30
7.1 Les femmes	30
7.1.1 Au delà des perspectives étroites centrées sur la santé et la violence – les approches basées sur le genre et les droits	30
7.1.2 La promotion des droits positifs et du plaisir pour les femmes	32
7.2 Les hommes	34
7.2.1 Les hommes comme alliés et les droits sexuels des hommes	34
7.3 Les personnes transgenres	36
7.3.1 Les droits à la reconnaissance et à l'intégration	37
7.3.2 Questions de sexualité	37
7.4 Former des alliances pour le changement	38
7.4.1 Centres régionaux de ressources sur la sexualité	38
7.4.2 Promouvoir la solidarité entre les "populations concernées" par le VIH/Sida	39
7.4.3 Travailleuses du sexe et femmes migrantes font alliance contre la traite.....	39
7.4.4 Dialogue entre mouvements	40
7.4.5 Des personnes, handicapées ou non, de toutes orientations sexuelles, font la fête pour les droits sexuels.....	41
7.4.6 La Coalition pour les Droits Sexuels et Corporels dans les Sociétés Musulmanes.....	42
8 Réflexions et recommandations.....	43
9 Références bibliographiques	45

ACRONYMES

ABC	Abstain, Be faithful, use Condoms [Abstinence, fidélité, utilisation de préservatifs]
APNSW	Asia Pacific Network of Sex Workers [Réseau des travailleur(se)s du sexe de l'Asie et du Pacifique]
ARV	Antirétroviraux (médicaments pour soigner le Sida/VIH)
AWID	Association for Women's Rights in Development [Association pour les droits des femmes dans le développement]
BAO	Boîte à outils (autre partie de ce Kit'Actu)
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (ou CEDAW)
CDESC	Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies
CFFC	Catholics For a Free Choice [Catholiques pour un libre choix]
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement (Le Caire, 1994)
DAWN	Development Alternatives with Women for a New Era [Alternatives de développement avec les femmes pour une ère nouvelle]
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations unies (United Nations Economic and Social Council)
HSH	Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IGLHRC	Coalition internationale pour les droits humains des gays et des lesbiennes [International Gay and Lesbian Human Rights Coalition]
IST	Infection Sexuellement Transmise
IWHC	International Women's Health Coalition [Coalition internationale pour la santé des femmes]
LACWHN	Latin American and Caribbean Women's Health Network [Réseau d'Amérique Latine et des Caraïbes pour la santé des femmes]
LGB	Lesbiennes, Gays, Bisexuel(le)s
LGBT	Lesbiennes, Gays, Bisexuel(le)s, Transgenres
LGBTI	Lesbiennes, Gays, Bisexuel(le)s, Transgenres et personnes Intersexuées
LGBTQI	Lesbiennes, Gays, Bisexuel(le)s, Transgenres, personnes en Questionnement et Intersexuées
MGF	Mutilation Génitale Féminine
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation(s) non-gouvernementale(s)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations unies
PEPFAR	President's Emergency Plan for AIDS Relief [plan d'urgence du président pour l'éradication du Sida]
PIDCP	Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques
PoA	Programme of Action [Programme d'Action]
PVVIH	Personnes Vivant avec le VIH /Sida
SAVE	Safer practices, Available medications, Voluntary counselling and testing, Empowerment through education [pratiques plus sûres, disponibilité des médicaments, conseil et test librement acceptés, autonomisation par l'éducation]
UE	Union Européenne
UNIFEM	Fond de développement des Nations unies pour la femme
WAS	World Association for Sexual Health [Association mondiale pour la santé sexuelle]

RESUME

Pourquoi le genre et la sexualité sont-ils importants pour les décideurs, les praticiens et les militants? La sexualité et le genre, en se combinant, peuvent beaucoup changer la vie des gens – les faire passer du bien-être au mal-être, et parfois de la vie à la mort.

Les idéologies qui affirment que les femmes devraient être pures et chastes et rester vierges jusqu'au mariage peuvent conduire à des mutilations génitales féminines, à des crimes d'honneur, à des restrictions de la mobilité des femmes ou de leur participation à la vie économique et politique. Les idées comme quoi les hommes devraient être 'macho' peuvent signifier que la violence sexuelle des hommes est attendue d'eux plutôt que condamnée. Les inégalités de genre et les tabous autour de la sexualité peuvent aggraver la propagation du VIH/Sida. Et 68.000 femmes continuent de mourir chaque année à cause d'avortements illégaux (Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2000). En beaucoup d'endroits, pour être considéré comme un "vrai homme" ou une "vraie femme", il faut se comporter à cent pour cent comme un hétérosexuel et se conformer aux stéréotypes de genres. Ainsi, être lesbienne, gay, bisexuel(le) ou transgenre (LGBT) peut conduire à une marginalisation ou à la violence (Samelius et Wagberg, 2005).

Cependant, si la sexualité a des répercussions relatives à la pauvreté, la marginalisation, et la mort, elle peut aussi engendrer plaisir, épanouissement, bien-être, et peut améliorer les relations humaines grâce à une intimité et un plaisir partagés. En réalité, le sexe peut être le lieu où les femmes échappent aux pressions liées à leur réputation, pour satisfaire pleinement leurs désirs, où les hommes laissent aller leur vulnérabilité en y prenant du plaisir, où les personnes transgenres affirment leur identité avec des partenaires qui les voient comme elles désirent être vues.

Comment défier les idéologies de genre dominantes sur la sexualité ? Comment rendre l'épanouissement, le bien-être et le plaisir accessibles à toutes et tous ? Les droits sexuels constituent une solution. Les droits sexuels forment un cadre prometteur parce qu'il a déjà une certaine influence qui a émergé après des années de mobilisation par les activistes de défense des droits au Nord comme au Sud (femmes, lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transgenres, personnes vivant avec le VIH/SIDA, et travailleurs(se)s du sexe). En outre, un cadre basé sur les droits sexuels peut aider à identifier les liens existants entre les différentes questions de sexualité, et à former une alliance large et diversifiée pour qu'un changement ait lieu. Parmi les droits sexuels, on peut trouver à la fois le droit d'être libéré(e) de toute violence et de toute coercition dans sa sexualité, et le droit d'explorer et de rechercher plaisirs, désirs et épanouissement.

Dans les années 90, des accords décisifs sur les droits humains relatifs à la sexualité ont été conclus au sein des Nations Unies à Vienne, au Caire et à Pékin. Depuis, tout un travail sur ces questions se poursuit au sein de différentes instances des Nations Unies. La résurgence actuelle des intégrismes religieux, qu'ils soient chrétiens, musulmans ou hindous, rend toute activité sur les droits sexuels plus difficile. Et les conflits politiques se déchaînent toujours sur des questions qui vont de l'avortement, à l'abstinence, en passant par le travail du sexe.

Dans le même temps, une nouvelle pensée sur les droits sexuels émerge qui réclame des stratégies plus intégrées s'adressant à la fois aux femmes, aux hommes et aux personnes transgenres. Les approches étroites de la sexualité qui considèrent seulement son impact sur la santé nécessitent d'être élargies pour considérer les multiples autres façons dont la sexualité fait partie de notre vie. Et on s'accorde à reconnaître

que la lutte contre la violence sexuelle doit se poursuivre mais que nous devons aussi voir les côtés positifs et plaisants de la sexualité et s'efforcer de les rendre plus accessibles à toutes et tous – en particulier par exemple les femmes, les lesbiennes, les gays, les bisexuel(le)s et les personnes transgenres, les personnes vivant avec le Sida (HIV) et les personnes porteuses de handicaps que les normes de genres détournent de la recherche du plaisir et de l'épanouissement.

Pour mettre en pratique ces idées nouvelles, des initiatives stimulantes sont prises : par exemple, en Inde, où l'on aide des femmes célibataires qui n'ont pas la « sécurité du mariage », au Kenya où on fait la promotion du plaisir pour s'opposer aux mutilations génitales féminines et en Turquie où on organise des sessions de formation aux droits humains qui font de la sexualité une composante intégrale de l'autonomisation des femmes et qui incluent un module intitulé « le plaisir sexuel, un droit humain fondamental des femmes ». De même, des hommes sont associés aux femmes dans des actions créatives et les droits sexuels des hommes eux mêmes sont analysés. Enfin, des personnes transgenres se mobilisent pour leurs droits.

De nouvelles alliances, qui adoptent une approche intégrée de la sexualité, se forment, comme la coalition pour les droits sexuels et corporels dans les sociétés musulmanes [Coalition for Sexual and Bodily Rights in Muslim Societies], et des centres régionaux de ressources sur la sexualité sont établis sur chaque continent. De telles initiatives ont permis aux gens de voir au-delà des questions qui les préoccupent d'ordinaire, de comprendre les connections existantes avec les autres thèmes, et d'aller dans le sens de la constitution d'un mouvement commun pour les droits sexuels.

Recommandations

Les institutions internationales, les gouvernements, les ONGs, les agences de développement, le mouvement des femmes, les militants des droits humains, entre autres, ont un rôle crucial à jouer pour contribuer à améliorer le bien-être sexuel, en soutenant les droits sexuels de la façon suivante :

Reconnaître l'importance de la sexualité

- Reconnaître l'importance de la sexualité et des droits sexuels dans la vie des gens. Reconnaître que la sexualité n'est pas seulement une question de santé et de violence. Identifier les liens que la sexualité entretient avec bien-être et mal-être, richesse et pauvreté, intégration et marginalisation, et comprendre le rôle de la sexualité dans les luttes politiques.

Adopter une approche intégrée, genrée et positive de la sexualité

- Reconnaître les liens entre les différentes questions de sexualité. Soutenir les approches intégrées de la sexualité qui remettent en question le genre, la race, la classe sociale, et d'autres structures de pouvoir.
- Renforcer les mouvements unitaires de lutte pour les droits sexuels, en soutenant les alliances formées de différents types de groupes tout en s'attaquant aux inégalités de genre et aux autres inégalités au sein même de ces groupes et entre les groupes.
- Adopter une approche intégrée des droits sexuels qui prenne en compte le genre et qui les rende accessibles à toutes et à tous – les femmes auxquelles on ne reconnaît pas ces droits à cause de l'inégalité de genre, les transgenres dont l'existence même peut être ignorée, et les hommes hétérosexuels pour lesquels on pense que tous ces droits sont déjà acquis et qui pourraient estimer qu'ils n'en ont pas besoin.
- Aller au-delà du droit à être exempt(e) de toute violence, en défendant des droits plus positifs ainsi que le droit au plaisir.
- S'inspirer des initiatives encourageantes qui sont déjà en place et s'associer à elles !

1 INTRODUCTION

‘La sexualité est un aspect central, constitutif de la personne humaine tout au long de la vie, qui inclut le sexe, les identités et les rôles de genre, l’orientation sexuelle, l’érotisme, le plaisir, l’intimité et la reproduction. La sexualité se vit et s’exprime dans les pensées, les fantasmes, les désirs, les croyances, les attitudes, les valeurs, les comportements, les pratiques, les rôles et les relations. Alors que la sexualité peut inclure toutes ces dimensions, toutes ne sont pas toujours vécues ou exprimées. La sexualité est influencée par l’interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, moraux, légaux, historiques, religieux et spirituels.’

OMS, Organisation Mondiale de la Santé, 2004

Pourquoi le genre et la sexualité sont-ils importants pour les décideurs, les praticiens et les militants? La sexualité et le genre en se combinant peuvent changer beaucoup la vie des gens – les faire passer du bien-être au mal-être, et parfois de la vie à la mort.

Les idéologies qui affirment que les femmes devraient être pures et chastes peuvent conduire à des mutilations génitales féminines, à des crimes d’honneur, à des restrictions de la mobilité des femmes ou de leur participation à la vie économique et politique. Les idées comme quoi les hommes devraient être ‘machos’ peuvent signifier que la violence sexuelle des hommes est attendue d’eux plutôt que condamnée. En beaucoup d’endroits, pour être considéré comme un “vrai homme” ou une “vraie femme”, il faut se comporter à cent pour cent comme un hétérosexuel et se conformer aux stéréotypes de genres. Ainsi, être lesbienne, gay, bisexuel(le) ou transgenre (LGBT) peut conduire à être victime de marginalisation ou de violence. Les inégalités de genre et les tabous autour de la sexualité peuvent aggraver la propagation du VIH/Sida. Et 68.000 femmes continuent de mourir chaque année d’avortements illégaux (Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2005).

Mais, autant la sexualité est liée à la pauvreté, à la marginalisation et à la mort, autant elle peut conduire à l’émancipation, au plaisir et au bien-être et améliorer les relations humaines par l’intimité ou le partage du plaisir qu’elle favorise. En fait, le sexe peut être le lieu où les femmes s’échappent des pressions de la réputation et satisfont pleinement leurs désirs, où les hommes se laissent aller au plaisir de se sentir vulnérables, où les personnes transgenres affirment leur nature profonde en compagnie d’amant(e)s qui les voient comme elles souhaitent être vues.

Dans le chapitre deux de ce rapport, nous examinons pourquoi la sexualité et le genre sont si importants dans la vie des gens, dans les luttes politiques et pour le développement. Le chapitre trois explore le cadre des “droits sexuels” et comment il peut aider à aborder le genre et la sexualité. Le chapitre quatre décrit le travail important qui s’est fait au sein et autour des Nations unies sur le genre et la sexualité. Le chapitre cinq décrit le contexte politique actuel. Les chapitres six et sept examinent les nouvelles pensées sur les droits sexuels et les efforts déployés en vue de la mise en œuvre de ces nouvelles pistes pour le militantisme et la programmation. Nous concluons ce rapport avec des recommandations pour la politique et l’action.

Ce Panorama fait partie du *Kit ‘Actu* intitulé “Genre et Sexualité”. En plus de ce Panorama, le kit contient le bulletin *Genre et Développement En Bref* et une *Boîte A Outils* (BAO). Dans la BAO, on trouve des réflexions

plus en profondeur sur les différentes définitions de la sexualité et une série de chartes sur les droits sexuels, de résumés d'études de cas, ainsi que des outils et du matériel de formation relatifs aux droits sexuels et plus largement à la sexualité.

2 POURQUOI LE GENRE ET LA SEXUALITÉ ?

'Tout le monde m'avait prévenue.....que les hommes allaient me courir après avec beaucoup d'enthousiasme. C'était donc sur moi que reposait la responsabilité de préserver la moralité des hommes. Les enseignants étaient plus risibles. Ils nous montraient des films effrayants sur les infections sexuellement transmissibles : des vagins béants, infestés par les plaies, ayant une apparence terriblement différente de ce dont j'avais l'habitude. On ne nous disait pas comment cette « transformation » avait eu lieu. Le message sous-jacent était virginité, virginité, virginité : pas pour moi, mais pour le mari qui m'aimerait pour toujours et pour mes parents – lire mon père – qui pourrait alors obtenir tellement d'argent du fameux marié.'

(Everjoice Win 2004¹)

'On socialise les garçons de manière à ce qu'ils soient agressifs, macho, dominants et dirigistes. On les a socialisés pour qu'ils soient toujours prêts à avoir des relations sexuelles et on leur a donné l'impression que leur désir sexuel est incontrôlable.'

(Aken'Ova 2004²)

'Je suis parti de chez moi à l'âge de 14 ans parce que lorsque mon frère a découvert que j'avais des relations sexuelles avec mon ami Paulo, il m'a insulté, maltraité, frappé, battu ... il m'a même amené dans un bordel, dans un quartier de prostitution, pour que j'aie des relations avec une femme.'

(Mabel, militant transgenre, Brésil, dans Kulick 1998: 59)

2.1 Parce que la sexualité est influencée par les normes de genres

Comme suggéré dans les citations ci-dessus, ainsi que dans la définition de la sexualité de l'OMS, nous sommes tous affectés par les influences sociales autour de la sexualité. Le genre est l'une de ces influences, à savoir le fait de s'attendre à ce que les femmes et les hommes, les filles et les garçons se comportent différemment les uns des autres (ainsi que de s'attendre à ce que chacun soit de sexe soit masculin soit féminin et ne soit pas transgenre). Ceux qui se conforment à ces attentes, comme les filles qui subissent des mutilations génitales féminines ou qui sont mariées précocement, peuvent souffrir de limiter leur sexualité à des relations étroites et inégales. Les garçons peuvent avoir à en payer le prix aussi. Par exemple, dans des endroits aussi divers que la Turquie, le Pakistan et le Brésil, de nombreux garçons sont conduits très jeunes au bordel par leur père, leurs frères ou leurs amis, sans qu'ils en aient envie ou qu'ils soient prêts pour une pareille expérience, qu'ils trouvent parfois traumatisante.

Ceux qui ne suivent pas les normes, par exemple les hommes non macho, les mères célibataires, les femmes qui expriment ouvertement leurs désirs sexuels ou bien qui ont des relations sexuelles hors mariage, les personnes transgenres et les personnes qui ont des rapports sexuels avec des personnes du même sexe, peuvent se trouver confrontés à la violence et à la discrimination. Alors que les règles qui définissent ce qui

1 Everjoice Win est Directrice Internationale des droits des femmes au sein d'ActionAid International et a grandi au Zimbabwe

2 Cesnabmihilo Dorothy Aken'Ova est Directrice Exécutive du International Centre for Reproductive Health and Sexual Rights (INCRESE)[Centre International pour la santé reproductive et les droits sexuels], état du Niger, au Nigeria

est acceptable ou non varient en fonction du contexte, dans beaucoup d'endroits, on subit une pression énorme pour se marier, ce qui relève même parfois d'un mariage précoce ou forcé. La stigmatisation sociale et parfois les condamnations légales découragent les autres formes d'expressions comme celles des lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres (LGBT). Pour être considéré comme un "vrai homme" ou une "vraie femme" il faut en partie se conformer aux stéréotypes (pas d'ambiguïté de genre ni de transgenre), exprimer des désirs seulement pour les personnes du sexe "opposé" et n'avoir de relations qu'avec celles-ci.

2.2 Parce qu' on utilise les idéologies autour de la sexualité pour contrôler les femmes

'... en reconnaissant aux femmes une autonomie sexuelle et reproductive plutôt qu'en protégeant leur pureté sexuelle, on s'attaque aux racines de la violence basée sur le genre'

(Radhika Coomaraswamy, Rapporteuse Spéciale de l'ONU sur la Violence à l'égard des Femmes, 2003 :17-18)

Sous prétexte de protéger leur chasteté, on impose aux femmes et aux filles des contrôles sur leur mobilité, leur éducation et leur participation à la vie économique. Au Bangladesh, les débats qui ont eu lieu parmi les membres de l'organisation nationale de femmes, Naripokkho, ont également fait prendre conscience que le contrôle de la sexualité des femmes permet de contrôler les femmes plus généralement.

'Les normes socio-culturelles dictent aux femmes ce qu'elles devraient ou ne devraient pas faire avec leur corps. Chaque histoire montrait les nombreuses règles sociales qui restreignent la cholestérol des femmes (le mouvement physique), c'est à dire quand, où et jusqu'à quelle distance elles peuvent s'aventurer hors de chez elles et pour quelle raison légitime elles peuvent le faire, quelles parties de leur corps elles doivent couvrir et de quelle façon, comment elle doivent se comporter lorsqu'elles sont dans le champ de vision d'"autres indésirables", qui peuvent aller des beaux-frères au public en général, quand elles peuvent avoir des relations sexuelles et avec qui, si elles ont ou non le droit d'insister pour avoir du plaisir sexuel, quand et avec quelle fréquence elles peuvent se plaindre de leurs problèmes de santé, si elles ont le droit de consulter pour obtenir des soins, et où, quand, et chez qui, etc. – tout cela tournait autour du corps des femmes d'une façon ou d'une autre... Quelles implications est-ce que tout cela avait sur les droits et les libertés des femmes? Comment alors l'agenda des droits pouvait-il laisser de côté les problèmes de liberté sexuelle comme il avait eu tendance à le faire?'

(Huq 2006: 129)

Par exemple, en Turquie, où il est obligatoire d'aller à l'école primaire pendant huit ans, des milliers de filles ne sont pas envoyées à l'école par leurs parents par crainte que l'éducation dans un environnement mixte n'augmente la possibilité de rencontres sexuelles entre filles et garçons, et que leurs filles, une fois éduquées, ne rejettent des mariages précoces ou arrangés – « coûtant » de cette façon à leur famille leur « honneur » et le soi-disant prix de la mariée. De plus, aux Etats-Unis comme en Namibie ou en Pologne, les accusations autour de la sexualité sont utilisées comme moyen de lutte contre l'organisation des femmes. Les femmes qui se mobilisent pour l'égalité de genre sont parfois accusées de ne pas être des "vraies femmes", d'être lesbiennes, ou de mauvaise vie. De telles attaques visent à ébranler ces femmes et à

diminuer leur pouvoir et leur impact politiques ainsi qu'à renforcer les idées sur ce qui est convenable comme comportement pour les femmes (Rothschild 2005).

2.3 Parce que la sexualité est liée à la pauvreté

La mauvaise santé sexuelle et reproductive est à la fois cause et conséquence de la pauvreté (Family Care International 2005). Les problèmes de santé sexuelle et reproductive sont responsables d'environ 20 pour cent des problèmes mondiaux de santé des femmes et de 14 pour cent de ceux des hommes, du fait d'un manque de services adéquats en matière de santé sexuelle et reproductive (OMS 2004).

La sexualité peut aussi conduire à la pauvreté pour des raisons sociales et de santé. Dans beaucoup d'endroits, le mariage est vital pour la survie économique, en particulier pour les femmes. Ne pas se marier pour une femme peut limiter son accès à la terre, au logement, à l'héritage et aux réseaux sociaux (Kapur 2005). Et même quand une femme se marie, elle peut entrer dans une unité familiale qui distribue inégalement les ressources, comme la nourriture ou les revenus, et qui exige que la femme donne plus qu'elle n'obtient. Les personnes LGBT peuvent être victimes de mauvais traitements et de discrimination dans leur éducation et sur le marché du travail, ce qui réduit leurs possibilités de gagner leur vie (Armas 2006). Le travail sexuel peut être une source de revenus et une façon de sortir de la pauvreté, mais il peut aussi être un domaine d'exploitation exploité par les proxénètes ou la police, selon la situation et les conditions de travail des travailleur(se)s du sexe.

2.4 Parce que l'inégalité de genre favorise la transmission du VIH/Sida

C'est notamment autour du VIH/Sida que les oppressions relatives aux genres et à la sexualité agissent ensemble avec des effets dévastateurs. Dans beaucoup de contextes, les femmes sont censées être innocentes et passives, elles peuvent aussi être économiquement dépendantes ou potentiellement victimes de violences, de telle sorte qu'il ne leur est pas possible d'exiger des pratiques sexuelles plus sûres ou d'explorer leurs propres désirs. En revanche, les hommes sont censés connaître et diriger le sexe, ce qui peut les encourager à ne pas admettre leur ignorance et leur faiblesse et à ne pas rechercher des informations sur le sexe à moindre risque, et ainsi à avoir des comportements à risques pour eux et leur(s) partenaire(s).

Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes sont marginalisés et ont moins d'informations et de possibilités de développer dans leur pratique sexuelle des comportements plus sûrs. De même, les travailleur(se)s du sexe sont souvent stigmatisé(e)s, pénalisé(e)s par la loi et harcelé(e)s par la police, et ne se trouvent donc pas en position de force pour rechercher des informations sur le sexe à moindre risque et pour négocier des relations sexuelles sans risque avec clients ou partenaires.

2.5 Parce que la sexualité est une question qui met en jeu la vie

Pour beaucoup; en particulier pour les pauvres, la sexualité peut être une question de survie, en rapport avec le VIH/Sida, la mortalité maternelle, les maladies et les complications liées aux mutilations génitales féminines. Chaque année, au moins 529 000 femmes meurent en couches ou de leur grossesse; 99 pour cent de ces morts se produisent dans le monde en développement. Les complications qui résultent

d'avortements à risques expliquent 13 pour cent de toutes les morts maternelles (OMS, <http://www.who.int/mdg/goals/goal5/en/index.html>).

Mutilation Génitale Féminine

Environ 100 à 140 millions de filles et de femmes dans le monde aujourd'hui ont subi une certaine forme de mutilation génitale féminine (MGF). La grande majorité des femmes affectées habitent en Afrique subsaharienne, mais la pratique est aussi avérée dans des parties du Moyen-Orient et de l'Asie. Les conséquences pour la santé varient selon le type et la sévérité des MGF. L'éventail des complications en lien avec les MGF est large – que ce soit d'ordre physique, psychologique et sexuel –, et quelques unes sont très invalidantes. Les complications immédiates sont : douleur très forte, choc, hémorragies, rétention urinaire, ulcération de la région génitale et les lésions des tissus adjacents. Les hémorragies et les infections peuvent entraîner la mort.

(Adapté de l'OMS, http://www.who.int/reproductive-health/pages_resources/listing_fgm.en.html, et d'une fiche d'informations de l'OMS sur les MGF, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/index.html>).

Ne pas respecter les règles autour du genre et de la sexualité peut revenir à mettre en danger la vie. Par exemple, l'état du Zamfara au Nigeria a institué les codes la Charia en 1999, instituant entre autres le crime de fornication qui peut être puni par des coups de fouets, la prison ou la lapidation. Cela même si la lapidation et la peine capitale ne sont pas tolérées dans le Coran (Ilkharacan 2002). Le sexe hors mariage est traité comme de la fornication. Dans certains pays, comme le Pakistan, une femme peut être accusée de fornication même si elle a été violée. Plusieurs femmes ont depuis lors été accusées, et quelques unes ont été lapidées à mort. La plupart de celles qui sont tombées sous le coup de ces lois sont des femmes pauvres, faisant rarement partie de l'élite (Baobab 2003).

La persécution des LGBT peut aussi mettre en danger leur vie. Les exemples sont nombreux. En 1990 et 1991, plus de quarante *travestis* (transgenres) ont été tués à Lima, au Pérou, par des groupes de droite connus sous le nom de "mata cabros" ou "tue pédales". En 2005, au Sierra Leone, Ann Viola Eddy, fondatrice de l'Association des lesbiennes et des Gays du Sierra Leone a été sauvagement violée et assassinée. Récemment, un couple prétendu de lesbiennes a été trouvé assassiné en Jamaïque. Cependant, les autorités n'ont pas réussi à mener une enquête valable (Stern, Human Rights Watch 2006).

2.6 Parce qu'il est important de prendre en compte la sexualité pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement

La sexualité, la santé sexuelle et les droits sexuels sont liés à presque tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'OMS a adopté une stratégie mondiale pour la santé reproductive lors de sa 57^{ème} Assemblée Mondiale de la santé en mai 2004 qui reconnaît explicitement les liens entre les OMD et la santé sexuelle et reproductive. Un groupe d'experts internationaux a étudié plus avant les liens entre la santé et les droits sexuels et les OMD, lors d'une rencontre organisée par l'Association Mondiale pour la Santé Sexuelle (WAS) en mai 2006. Dans un article collectif, ils soutiennent que la promotion et la protection des droits sexuels contribuera de façon significative à l'avancement des OMD.

La Sexualité, le Genre et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

La promotion et la protection des droits sexuels sont fondamentales non seulement pour atteindre les objectifs de santé sexuelle, mais elles sont aussi directement pertinentes pour atteindre les OMD. L'existence et l'accessibilité de services de santé sexuelle et reproductive de qualité, d'information et d'éducation en relation avec la sexualité, la protection de l'intégrité corporelle et la garantie du droit des personnes de choisir librement leurs partenaires sexuels et leur(s) conjoint(e)(s), de faire des choix en matière de grossesse, et de chercher à avoir une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable : tout cela est au cœur des OMD et contribue en particulier à l'égalité de genre et la capacitation des femmes (OMD 3); à l'accès à l'éducation primaire, en particulier des filles (OMD 2); à la réduction de la mortalité infantile, spécialement des filles (OMD 4) à l'amélioration de la santé et de la mortalité maternelles (OMD 5); à la diminution de la vulnérabilité au VIH/Sida, aux maladies sexuellement transmissibles et autres menaces pour la santé (OMD 6) et à la réduction de la pauvreté (OMD 1). Ainsi, la réalisation des droits sexuels pour tous non seulement contribuera à la santé sexuelle et reproductive, au bien-être et à la qualité de vie mais permettra aussi de faire avancer les OMD.

(D'après Hawkes, Coleman, Corona, Vanwesenbeeck, Mazin, Ilkcaracan, Esiet et Rubio-Aurioles, à paraître en 2007)

On pourrait aussi soutenir que les conditionnalités que les Etats-Unis imposent sur leur aide financière pour la lutte contre le VIH/Sida sont contraires à l'Objectif 8 de "développer un partenariat mondial pour le développement". Pour atteindre ce partenariat mondial, il vaudrait mieux se baser sur les droits liés à la sexualité qui sont déjà établis dans les accords de l'ONU (voir chapitre cinq). (Voir la Boite à Outils (BAO) qui accompagne le présent rapport pour avoir de plus amples informations sur la sexualité et les OMD).

2.7 Parce que la sexualité peut contribuer à la "capacitation" et au bien-être

Autant la sexualité est liée à la violence, à la pauvreté, à la marginalisation et à la mort, autant elle peut conduire à l'épanouissement, au plaisir et au bien-être et améliorer les relations humaines par l'intimité et le plaisir partagés. Le sexe peut être oppressif, mais il peut aussi être un lieu où les femmes gagnent du pouvoir, où les hommes laissent aller leur vulnérabilité en y prenant du plaisir, où les personnes transgenres affirment leur identité avec des partenaires qui les voient comme elles désirent être vues. Le fait d'être libre d'explorer ses désirs sexuels et de rechercher du plaisir peut permettre l'émancipation des personnes qui ont appris à avoir honte de leur corps et de leur sexualité comme c'est le cas de beaucoup de femmes, de personnes vivant avec le VIH/Sida, de personnes handicapées et de LGBT. Etre capable de refuser des relations sexuelles non désirées demande d'avoir déjà le pouvoir de dire "non" et que cette décision soit respectée. Quand cela est possible ou quand cela se produit, le fait de réaliser que l'on peut affirmer ses propres droits à l'intégrité corporelle est source de renforcement de pouvoir.

2.8 Parce que la sexualité est un lieu de lutte politique

Beaucoup de gens pensent que la sexualité relève du privé, de l'individuel et du biologique. Elle peut inclure ces aspects, mais il s'agit aussi d'une question hautement politique et en lien avec le politique, comme le

démontre la mobilisation mondiale qui se crée autour de la sexualité. Voici quelques exemples récents qui illustrent les politiques et les débats politiques autour de la sexualité.

En 2005, les femmes d'Afrique ont célébré l'entrée en vigueur officielle d'un traité décisif - Le Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique – le premier instrument international sur les droits humains à explicitement prévoir le droit d'avorter (dans les cas de viol, d'inceste ou de risque pour la santé) et aussi le premier à plaider en faveur de l'interdiction des MGF. Le protocole a été adopté après plusieurs années de campagnes menées par des organisations de femmes d'Afrique.

En Mai 2006, la Colombie a légalisé l'avortement dans les cas de mise en danger de la vie de la mère, de malformations du fœtus ou de grossesse suite à un viol. Une fille de 11 ans, violée par son beau-père, a été la première à obtenir un avortement légal. En dépit du changement de la loi, elle a dû intenter un procès au niveau constitutionnel pour obtenir le respect de ses droits, l'église catholique a condamné l'avortement et des opposants ont organisé une manifestation à l'extérieur de l'hôpital contre la procédure.

En juillet 2006, la première association de transgenres a été fondée en Afrique. En août, les pays du Mercosur³ se sont engagés à mettre en place des actions pour combattre l'homophobie au cours de la récente rencontre au sommet des pays du Mercosur et des pays associés sur les droits humains (avec des représentants du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay, de la Bolivie, de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou, du Venezuela et du Chili). Et en septembre, le prix Nobel d'économie Amartya Sen s'est associé à la campagne en Inde en faveur du retrait de l'article 377 de la loi qui a été instituée par le gouvernement britannique et toujours en vigueur aujourd'hui qui criminalise "les rapports sexuels contre nature" et qui est utilisée pour condamner les relations homosexuelles.

Etant donné que la sexualité a de telles implications politiques et que de même elle influe sur la politique en matière de sexualité, elle constitue un enjeu pour les militants, le développement, les gouvernements et les institutions internationales.

Dans cette section, nous avons analysé pourquoi la sexualité et le genre ont tant d'importance. Dans les sections suivantes, nous allons examiner pourquoi les droits sexuels constituent un cadre prometteur pour aborder ces questions.

³ Le Mercosur est un Accord de Commerce Régional entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Venezuela et le Paraguay. Son but est de promouvoir la liberté commerciale et la circulation des marchandises, des gens et des capitaux. La Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur et le Pérou ont actuellement le statut de membres associés.

3 POURQUOI LES DROITS SEXUELS?

On peut utiliser différentes approches pour essayer de promouvoir la justice autour de la sexualité et du genre. Dans certaines circonstances, la sexualité peut être moins sujet à controverse si on la traite uniquement en relation avec l'impact qu'elle a sur la santé. On peut inscrire des aspects de la sexualité, comme la violence sexuelle, en tant que priorité dans l'ordre du jour des questions politiques à traiter. Des approches comme la "justice érotique" peuvent être défendues (voir le chapitre quatre de la Boîte à Outils (BAO) pour plus de détails). Chaque approche a ses propres limites et avantages, et différentes stratégies seront possibles et constructives dans différents contextes. Dans ce rapport, cependant, nous nous concentrons sur les droits sexuels: d'abord parce que c'est une approche qui a déjà du poids, après des années de mobilisation et qui a aussi une certaine légitimité auprès des institutions de l'ONU, comme décrit dans le présent chapitre et le suivant, et ensuite parce qu'elle peut aider à identifier les structures d'oppression sous-jacentes et qu'elle a le potentiel pour favoriser une alliance large et diversifiée pour s'attaquer à ces structures, comme expliqué ci-dessous.

3.1 Une approche qui a de l'influence

Les luttes pour les droits en lien avec la sexualité ne sont pas nouvelles, et de fait elles ont déjà atteint des résultats significatifs. Pendant les années 70 et le début des années 80, des mouvements de santé féminine basés au Nord et particulièrement aux Etats-Unis, se sont mobilisés autour de l'accès des femmes à l'avortement et autour d'une conception du droit des femmes à contrôler leur propre corps en ce qui concerne la reproduction et la sexualité. Entre le milieu et la fin des années 80, des mouvements de femmes au Sud ont joué un rôle essentiel dans le développement d'une approche qui intègre clairement la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction dans le cadre du développement et des droits humains (Petchesky 2000). DAWN, un réseau de militantes issues de différentes régions du Sud, a joué un rôle important pour expliquer les liens existant entre les droits et la santé en matière de sexualité et de reproduction et les conditions socio-économiques plus généralement (Corrêa, S 1994).

De nouveaux mouvements mondiaux autour des LGBT, du travail du sexe et du VIH/Sida ont aussi apporté des contributions essentielles à l'avancement de ces droits. Et depuis les années 90, diverses organisations internationales des droits humains (comme Amnesty International, Human Rights Watch), des gouvernements (comme ceux de la Suède, du Brésil, de l'Afrique du Sud – jusqu'à un certain point et selon des méthodes différentes) et des institutions internationales (voir la section suivante sur l'Organisation des Nations unies) ont rejoint le plaidoyer mondial en faveur des différents aspects des droits sexuels.

Alors que la mobilisation autour des questions de sexualité n'est pas nouvelle, la stratégie qui consiste à réunir les différents problèmes autour de la sexualité dans un cadre plus global de "droits sexuels" est en train de gagner en force et en visibilité. Le concept de droits sexuels est en train d'évoluer. Sa définition et l'ordre de priorité qu'on lui accorde reflètent la diversité des problèmes et des acteurs, et sont violemment contestés (voir le chapitre deux de la Boîte à Outils –BAO- pour une série de définitions). Cependant, certaines avancées ont été faites dans l'établissement d'idées communes à propos de ce que ces droits signifient, comme la définition de travail de l'OMS, ci-dessous, qui a été largement utilisée, par exemple, dans des

formations sur les droits sexuels par le Projet sur la Santé des Femmes en Afrique du Sud, Breakthrough en Inde, et la Commission Internationale des Droits Humains des Gays et des lesbiennes (tous présentés dans la BAO).

Définition de travail des Droits Sexuels de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Les droits sexuels

'Les droits sexuels englobent les droits humains qui sont déjà reconnus dans les législations nationales, dans les documents internationaux relatifs aux droits humains et dans d'autres documents unanimement reconnus. Ceux-ci incluent le droit de chacun(e) de vivre hors de toute contrainte coercitive, discriminatoire et violente et le droit :

- A un niveau maximal de santé en matière de sexe, y compris l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive ;
- A rechercher, recevoir et transmettre des informations relatives à la sexualité ;
- A une éducation sexuelle ;
- Au respect de l'intégrité corporelle ;
- Au choix de ses partenaires ;
- A décider d'être sexuellement actif(ve) ou pas ;
- A des relations sexuelles avec consentement ;
- A un mariage avec consentement ;
- A décider si, et quand, il/elle veut avoir des enfants ; et
- A mener une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable.

L'exercice responsable des droits humains veut que toute personne se doit de respecter les droits d'autrui. '

(Organisation Mondiale de la Santé, OMS 2004)

3.2 Aller au-delà des politiques basées sur les identités

Les droits sexuels offrent un potentiel d'approche qui va au-delà des politiques basées sur les identités. Avec les politiques de l'identité, les droits sont associés à des catégories particulières de personnes, tels que les "droits des femmes" ou "les droits des gays". Les droits sexuels peuvent à la place être envisagés pour signifier que chacun(e) devrait avoir le droit de s'épanouir personnellement, d'être libre de toute coercition, discrimination et violence en termes de sexualité, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre. Parfois, les droits sexuels sont encore envisagés avant tout comme un problème pour des groupes de personnes ayant une identité particulière, comme nous le verrons dans le chapitre six, alors qu'en réalité les droits autour de la sexualité intéressent tout le monde (même ceux qui se voient comme asexuels ou qui ne s'intéressent pas au sexe ont besoin de voir leur droit de dire "non" respecté).

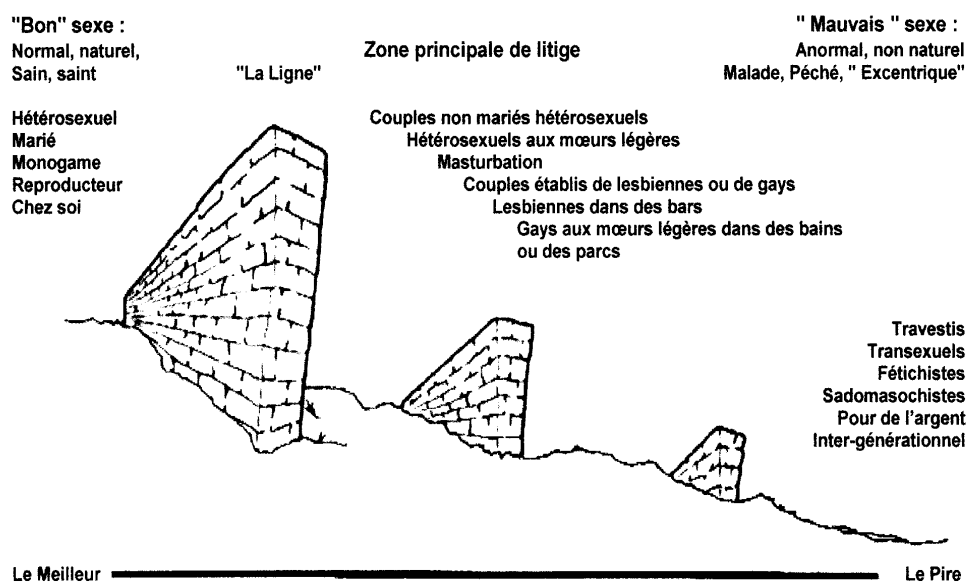
3.3 Identifier les structures d'oppression sous-jacentes

Séparer les droits des identités permet de déplacer le débat du problème de l'oppression de certains groupes de personnes par d'autres groupes à celui de l'identification des structures d'inégalités sous-jacentes. Par exemple, l'approche par les droits des femmes peut permettre d'attirer l'attention sur l'oppression des femmes par les hommes à travers la violence. L'approche par les droits des LGBT peut attirer l'attention sur

les avantages que les hétérosexuel(le)s ont sur les homosexuel(le)s. Ces problèmes ont tous une importance vitale. Cependant, la cause de ces problèmes ne se trouve ni chez les hommes ni chez les hétérosexuel(le)s. La cause se trouve dans les structures de pouvoir qui existent autour des différentes formes de genre et de sexualité. Elles peuvent être expliquées comme une "stratification de la sexualité" similaire aux structures des inégalités liées à la classe ou au genre.

Une image de cette stratification est présentée dans le diagramme ci-dessous (repris de Rubin 1984).

Figure 1. La Stratification du Sexe



Le diagramme fait la liste à gauche des types de relations sexuelles et d'identités qui sont considérées comme "bonnes" ou socialement approuvées, normales, naturelles, saines ou en accord avec les croyances religieuses dominantes. A droite, il fait la liste des types de relations sexuelles et d'identités qui sont considérées comme "mauvaises", anormales, moralement répréhensibles. Au milieu, on trouve les relations et identités dont l'approbation grandit et qui ne sont pas considérées comme complètement mauvaises ou bizarres mais qui ne sont pas totalement acceptées non plus.

Ce diagramme a été développé pour décrire la situation aux Etats-Unis dans les années 80. Les catégories peuvent varier selon les époques et les endroits, mais l'important n'est pas les catégories elles-mêmes et où elles sont situées mais que les différentes formes de sexualité soient ordonnées selon une hiérarchie. Ratna Kapur estime que cette hiérarchie est toujours pertinente pour l'Inde contemporaine (2005: 41).

L'intérêt de la figure est de montrer qu'il y a une stratification de la sexualité (qui se croise avec les autres hiérarchies de genre, de classe, de race, etc.) Différents groupes se battent les uns les autres pour avoir le rang le plus élevé dans la hiérarchie alors que ce que nous devrions faire est de nous allier les uns les autres pour défier la hiérarchie elle-même et établir à la place une nouvelle approche de la sexualité basée sur le consentement et le respect plutôt que sur la respectabilité. En allant au-delà des politiques des identités, cela est davantage possible.

Cependant, ce que cette stratification ne décrit pas, c'est la façon dont ceux qui ne se conforment pas ou qui ne trouvent pas leur place dans les catégories de sexualités socialement approuvées, peuvent y perdre. Par exemple, les femmes mariées peuvent être vulnérables au viol conjugal qui n'est toujours pas reconnu dans de nombreux pays. Des hommes mariés au chômage peuvent ressentir un sentiment d'échec en tant qu'homme s'ils ont failli dans des contextes où ils sont censés subvenir aux besoins de la famille. Le concept de droits sexuels nous autorise à aller au-delà des catégories de ce qui est socialement reconnu et de ce qui est socialement marginalisé pour examiner comment les droits pour tous peuvent être atteints.

Dans cette section, nous avons analysé pourquoi l'approche par les droits sexuels est prometteuse. La section suivante présente les accords et désaccords actuels autour de la sexualité en commençant par les débats au sein des Nations unies et les décisions qui ont trait à la sexualité dans les années 90 et les années suivantes.

4 L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LES DROITS SEXUELS – LES ANNÉES 90 ET AU-DELÀ

Les Nations unies ont d'abord inclus la sexualité dans le cadre des droits internationaux avec la Convention sur l'Élimination de Toutes Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF/CEDAW) en 1979, qui spécifie le droit de faire ses propres choix en matière de procréation, et qui plaide pour un âge minimum pour le mariage, ainsi que pour la suppression du "trafic des femmes et de l'exploitation de la prostitution des femmes". Plus de dix ans plus tard, les importants accords de Vienne, du Caire, et de Pékin ont suivi. Ils sont résumés ci-dessous. Il y a aussi eu plusieurs autres initiatives de l'ONU dans les domaines de la violence sexuelle, des droits des LGBT et de la santé, comme décrit dans cette section.

4.1 La Conférence Mondiale sur les Droits Humains, Vienne 1993

Le premier instrument international sur les droits humains à faire explicitement référence à la sexualité est la Déclaration et le Programme d'Action de Vienne de 1993 adoptés par consensus à la Conférence Mondiale sur les Droits Humains à Vienne. Grâce aux intenses efforts de plaidoyer d'un mouvement mondial de militantes féministes, la Déclaration de Vienne a inclus une demande aux états pour qu'ils éliminent "les violences qui s'exercent en fonction du sexe et toutes les formes de harcèlement et d'exploitation sexuels" (par. 18), y compris la traite des femmes, le viol comme arme de guerre, l'esclavage sexuel, et les grossesses forcées (par. 18). (On peut trouver la Déclaration de Vienne à: [http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.CONF.157.23.Fr?OpenDocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.CONF.157.23.Fr?OpenDocument).)

4.2 La Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Le Caire 1994

Un an plus tard, la notion de "droits sexuels" est apparue pour la première fois à l'ordre du jour international, pendant la préparation de la Conférence Internationale des Nations unies sur la Population et le Développement (CIPD), tenue au Caire en 1994. Proposé par des partisans du mouvement international pour la santé des femmes, le terme n'a finalement pas été incorporé dans le document d'accord final de la conférence, le Programme d'Action de la CIPD (Programme of Action - PoA). Arriver à s'accorder sur le terme de "droits reproductifs" s'est avéré suffisamment difficile, et les "droits sexuels" ont provoqué encore plus de controverse. Cependant, le document a quand même inclus plusieurs points importants sur la sexualité et le genre.

Le Programme d'action de la CIPD reconnaît les liens qui existent entre le genre et la sexualité. " La sexualité et les relations entre les sexes sont interdépendantes et, ensemble, influent sur la capacité qu'ont les hommes et les femmes d'avoir une vie saine et de maîtriser leur destin en matière de procréation ". Il reconnaît que la violence basée sur le genre et les efforts pour contrôler la sexualité des femmes a des conséquences à la fois sur leur santé et sur leur statut au sein de la société (PoA de la CIPD).

Une autre avancée importante fut la mention pour la première fois que non seulement la sécurité, la santé et l'égalité relèvent de la sexualité mais aussi que le sexe peut donner des satisfactions: 'Par santé en matière de reproduction, on entend le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine...et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. Cela suppose donc qu'une personne

peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire... On entend également par cette expression la santé en matière de sexualité qui vise à améliorer la qualité de la vie et des relations interpersonnelles' (PoA de la CIPD par. 7.2).

Le Programme d'Action stipule aussi que les jeunes gens ont des droits en ce qui concerne l'information, l'éducation et les services pour protéger leur santé sexuelle et reproductive, et il prévoit pour les adolescents le droit à l'éducation sexuelle et à la contraception (PoA CIPD, par. 7.45). (On peut trouver le PoA de la CIPD sur http://www.unfpa.org/french/icpd/icpd_poa.htm#ch7d).

4.3 La Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, Pékin 1995

L'année suivante, les droits sexuels ont de nouveau été au centre des débats de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, tenue à Pékin en 1995, où une alliance des délégations conservatrices musulmanes et catholiques s'est fortement opposée au terme. La sexualité a été le sujet le plus controversé de la conférence. La controverse s'est surtout développée autour de l'orientation sexuelle, du contrôle des femmes sur leur corps et de l'avortement. Contrairement aux déclarations dans la presse et à celles faites par des délégations d'opposition, le gros des avancées sur les droits sexuels n'est pas venu des féministes du Nord mais des femmes du Sud (Dunlop, Kyte et MacDonald 1996). En conséquence, malgré la férocité de l'opposition, le paragraphe suivant n° 96 a finalement été inscrit dans la Plate-forme d'Action de Pékin.

Plate-forme d'Action de Pékin, Paragraphe 96

Les droits fondamentaux des femmes comprennent le droit d'être maîtresses de leur sexualité, y compris leur santé en matière de sexualité et de procréation, sans aucune contrainte, discrimination ou violence, et de prendre librement et de manière responsable des décisions dans ce domaine. L'égalité entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la sexualité et la procréation, y compris le respect total de l'intégrité de la personne, exige le respect mutuel, le consentement et le partage de la responsabilité des comportements sexuels et de leurs conséquences.

L'existence de mouvements féministes nationaux forts et leur lobbying efficace sur les délégations officielles a joué un rôle essentiel pour changer les attitudes de certains états, avec des effets durables. Par exemple, à la Conférence de Pékin + 5 en 2000, à la suite de la pression puissante et efficace de groupes de femmes, pour la première fois, la Turquie, pays où prédominent des musulmans, est devenue favorable aux droits sexuels et elle a joué un rôle clé pour que le viol conjugal, les crimes d'honneur et les mariages forcés soient inclus dans le document final. Ce fut la première fois que les crimes d'honneur et les mariages forcés étaient reconnus dans un document d'accord international (Girard 2000). (on peut trouver la Plate-forme d'Action de Pékin sur : <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/index.html>.)

4.4 Autres actions de l'ONU

Après les importantes étapes de Vienne, du Caire et de Pékin, la mobilisation pour les droits sexuels a continué, mais le conservatisme a aussi gagné en force. Le Vatican et les états conservateurs musulmans et catholiques, soutenus par quelques autres pays d'Afrique et d'Amérique latine, ont continué à s'opposer à

l'inclusion de divers droits sexuels dans les documents de l'ONU. Depuis l'année 2000, de rudes batailles à propos des questions de droits sexuels, de sexualité des adolescents, d'éducation à la sexualité, d'avortement, de travailleur(se)s du sexe et d'orientation sexuelle se sont déroulées à l'occasion de plusieurs événements des Nations unies, dont la conférence de Pékin+5 en 2000, la Session Spéciale de l'Assemblée Générale des Nations unies sur le VIH/Sida en 2001, la Session Spéciale de l'ONU sur les Enfants en 2002, la Cinquième Conférence sur la Population de l'Asie et du Pacifique en 2002, les 59^{ème} et 60^{ème} Sessions de la Commission des Droits Humains des Nations unies qui se sont tenues en 2003 et 2004, la revue et l'évaluation 10 ans après de la Plate-forme d'Action de Pékin faites par la 49^{ème} Session de la Commission sur la Condition de la Femme (CSW) des Nations unies qui s'est tenue en Mars 2005, et la Session Spéciale de l'Assemblée Générale des Nations unies sur le VIH/Sida en 2006.

Cependant, d'autres organes de traités et d'autres rapporteurs spéciaux de l'ONU se sont aussi intéressés à la sexualité et aux droits humains comme décrit ci-dessous.

4.4.1 La violence sexuelle et au-delà

La Cour Internationale de Justice des Nations unies pour le Rwanda a pris une décision importante en 1998. Ce fut la première cour de justice internationale à condamner la violence sexuelle pendant une guerre civile et à estimer que le viol est un acte de génocide dont le but est de détruire un groupe de population, qualifiant ainsi le viol de crime au regard de la loi internationale.

La précédente *Rapporteuse Spéciale de la Violence contre les Femmes à l'ONU*, Radhika Coomaraswamy du Sri Lanka, a fait une analyse approfondie du lien existant entre contrôle de la sexualité féminine et violence faite aux femmes, qui a conduit à une affirmation pionnière du droit des femmes à l'autonomie sexuelle. Comme elle le fait remarquer "en reconnaissant l'autonomie sexuelle et reproductive des femmes plutôt qu'en protégeant leur pureté sexuelle, on peut s'attaquer aux racines de la violence basée sur le genre. L'articulation des droits sexuels pour les femmes constitue l'ultime obstacle du mouvement des femmes" (Coomaraswamy 2003: 17-18). Sa remplaçante, Yakin Erturk de Turquie, l'actuelle *Rapporteuse Spéciale sur la Violence contre les Femmes à l'ONU*, a poussé plus avant la recherche sur les interconnexions entre sexualité des femmes et violence contre les femmes dans son rapport à la *Commission des Droits Humains des Nations unies* en 2004 (Conseil Economique et Social des Nations unies (ECOSOC, 2004).

4.4.2 Lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres

En 1994, dans l'affaire Toonen contre l'Australie, le *Comité des Droits Humains (HRC) de l'ONU*⁴ a estimé que l'interdiction des relations sexuelles entre personnes de même sexe était une violation du droit à la vie privé. Pour le Comité, il y a eu dans cette affaire, une violation des articles sur la vie privée (Art. 17) du Pacte International relatifs aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) parce qu'il était entendu que l'interdiction de la discrimination pour des motifs de "sexe" comprenait l'"orientation sexuelle" (Rapport du Comité des Droits Humains, CCPR/C/50/D/488/1992 Avril 1994). De plus le *Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (CDESC) de l'ONU* a publié un Commentaire Général qui établit que le Pacte interdit la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle (ESCOR 2003).

⁴ Le corps d'experts indépendants qui surveille l'application de la Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques par les pays signataires

La précédente *Rapporteuse Spéciale sur les Exécutions Extrajudiciaires, Sommaires ou Arbitraires* aux Nations unies, Asma Jahangir du Pakistan, fut la première rapporteure de l'ONU à inclure des cas individuels de violation des droits humains de minorités sexuelles dans ses rapports à la *Commission des Droits Humains* de l'ONU. Elle a condamné les meurtres des minorités sexuelles, soutenus et tolérés par les états, les menaces contre les défenseurs du droit à l'orientation sexuelle, et l'application de la peine de mort pour des relations sexuelles avec consentement (UN ECOSOC 2001).

Le précédent *Rapporteur Spécial sur la Torture*, Theo van Boven, a estimé que la violence sexuelle, les peines cruelles, inhumaines et dégradantes infligées à cause de relations homosexuelles sans viol ou de comportements transgenres, ainsi que les mauvais traitements dans les prisons, les institutions médicales d'état et les forces armées étaient des formes de torture contre les minorités sexuelles (2001).

En Avril 2003, la délégation brésilienne a introduit une résolution à la *Commission des Droits Humains* (CDH) des Nations unies condamnant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Les états conservateurs musulmans et chrétiens, dont le Vatican, se sont unis pour s'y opposer. Le Mexique et le Costa Rica, qui au départ étaient favorables, ont finalement cédé à la pression du Vatican pour être contre la résolution (Lee 2003). Les états de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) ont envoyé une lettre à tous les délégués en les priant de voter contre la résolution, affirmant que c'était "une insulte directe aux 1.2 milliards de musulmans dans le monde" (Sanders 2003: 30). Les Etats-Unis avaient prévu de s'abstenir sur la résolution.

La résolution était soutenue par le Japon et l'Union Européenne, ainsi que par un ensemble divers de nombreux pays d'Amérique latine et d'Europe centrale et de l'Est. Après beaucoup de débats, la CDH a voté pour que la discussion sur cette résolution soit repoussée à la session 2004 de la Commission. A la session de 2004, il fut décidé de nouveau de retarder l'examen de cette résolution. Quoique remise à plus tard, la résolution a déclenché une mobilisation globale significative de la part à la fois de ses défenseurs et de ses opposants, et elle a mis ce sujet à l'ordre du jour des discussions dans les forums internationaux. En 2006, la CDH a été remplacée par le *Conseil des Droits Humains*. Des pressions et des discussions fortes autour des droits des LGBT se poursuivent en son sein (Coalition Internationale des Droits Humains des Gays et des lesbiennes (IGLHRC) 2005).

4.4.3 Santé et sexualité

L'actuel *Rapporteur Spécial de l'ONU sur le Droit à la Santé*, Paul Hunt, a mis un accent particulier sur la santé sexuelle et reproductive et porté une attention spéciale aux questions d'orientation et de santé sexuelles tout en plaidant en faveur d'une plus grande attention aux droits sexuels dans son rapport au *Comité des Droits Humains* des Nations unies en 2004 (Rapporteur Spécial sur le Droit à la Santé au Conseil Economique et Social de l'ONU).

Ce chapitre a examiné les avancées importantes autour des droits sexuels au sein de l'ONU au cours des années 90 et le travail qui s'y poursuit aujourd'hui. Le chapitre suivant décrit les défis qui attendent les militants des droits sexuels dans le contexte politique actuel.

5 LES DROITS SEXUELS ET LE CONTEXTE POLITIQUE ACTUEL

Dans le paysage politique actuel, s'observe un renouveau des mouvements chrétiens de droite en Afrique et aux Etats-Unis et l'apparition de nouveaux mouvements religieux de droite au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Les tensions se sont accrues entre l'occident et le monde musulman suite aux attaques terroristes du 11/9 et à l'invasion de l'Irak qui a suivi. Et les conflits continuent en Irak, au Darfour et ailleurs. Tout cela annonce un climat plus hostile pour les luttes en faveur des droits sexuels et de l'égalité de genre.

Le problème n'est pas seulement le renforcement des institutions ayant des valeurs conservatrices autour du genre et de la sexualité. Il est aussi que les idéologies autour de la sexualité deviennent un outil pour accroître le pouvoir politique. Des exemples sont donnés dans ce chapitre, comme l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre, tandis que l'administration américaine argumente en disant qu'elle "sauve les femmes de l'exploitation sexuelle" pour justifier l'invasion de l'Afghanistan.

5.1 La violence sexuelle comme arme de guerre

Il y a beaucoup de violence sexuelle infligée dans les conflits contemporains comme ceux de l'Irak, du Soudan, du Sierra Leone et du Congo. Grâce aux efforts de pression des organisations de femmes, le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale reconnaît maintenant et poursuit en justice la violence sexuelle en tant que crime de guerre. Selon ce statut, le "viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, les grossesses forcées, la stérilisation obligatoire, d'autres formes graves de violence sexuelle, et la persécution au regard du genre", font partie de ces crimes' (Human Rights Watch 2002).

Le chapitre deux de ce rapport explique comment la valeur donnée à la chasteté des femmes est utilisée pour justifier le contrôle de leur mobilité et de leur liberté. Et de même, la valeur donnée à la chasteté de la femme fait de la violence sexuelle une puissante arme de guerre. La violence sexuelle non seulement traumatise les femmes mais elle les déshonore et déshonore les hommes qui les entourent, précisément parce que la chasteté des femmes a une valeur. On considère que le corps des femmes ne leur appartient pas mais qu'il est le dépositaire de l'honneur des hommes et de la communauté ou de la nation. 'La violation sexuelle des femmes érode le tissu de la communauté d'une façon que peu d'armes réussissent à faire... Le mal infligé à une femme par un violeur est une attaque à sa famille et sa culture, étant donné que dans beaucoup de sociétés la femme est considérée comme gardienne des valeurs culturelles et spirituelles de la communauté'. (UNICEF 1996).

Les hommes aussi sont les cibles de la violence sexuelle dans les conflits, quoique sans doute moins souvent que les femmes. Avec le scandale de la prison d'Abu Ghraib, en Irak, soudain, les tortures et les humiliations sexuelles envers des hommes infligées par des femmes et des hommes américains sont apparues au grand jour dans le monde entier grâce aux photographies qui ont fait la une des journaux notamment celles d'hommes forcés de simuler des rapports sexuels entre eux. C'était en partie une stratégie de guerre, dans le but de faire voir à tous des images de ce que les services secrets américains avaient identifié comme particulièrement humiliant en termes de phobies de la culture musulmane et en termes de vues de la droite chrétienne américaine elle-même: la présentation de sous-hommes, ou "homosexuels"

(Petchesky 2006). De telles images pouvaient en fait réussir à saper l'orgueil national dans l'esprit de gens qui voient l'homosexualité comme horriante pour leur culture, comme examiné dans la section suivante.

5.2 Les droits sexuels – pas dans notre culture!

'Dans beaucoup de pays, les forces opposées aux normes internationales de droits universels ont trouvé que leur position la plus solide est de se déclarer les défenseurs d'une tradition culturelle "authentique" (quoique souvent inventée). Les "discours basés sur la culture" s'opposent de plus en plus aux "discours basés sur les droits"...La sexualité est devenue un champ de bataille clé dans le conflit. Les défenseurs de l'argument "culturel" contre les droits sexuels ont l'impression d'attaquer les droits sexuels par leur point faible.'

(Long 2005)

La montée des mouvements religieux de droite dans les sociétés musulmanes au cours des deux dernières décennies a conduit au renouveau et à l'importation de coutumes particulières là où auparavant on n'en avait jamais entendu parler. Par exemple, les mutilations génitales féminines (MGF), répandues avant l'Islam dans diverses communautés africaines, y compris dans des communautés chrétiennes et juives, et qui ne sont même pas mentionnées dans le Coran, étaient auparavant inconnues dans une grande partie du monde musulman. Cependant, en Egypte par exemple, en dépit des efforts intensifs du mouvement féministe pour éradiquer cette pratique et pour faire prendre conscience qu'elle n'a pas de fondement dans l'Islam, les groupes conservateurs islamistes continuent d'en faire la promotion.

Quoique des "traditions" comme les MGF puissent être récentes, importées ou réactivées, en appeler à la culture nationale ou à la tradition est une façon courante de faire opposition aux droits humains autour du genre et de la sexualité. Beaucoup d'autres exemples existent. En Pologne, l'avortement était légal à l'époque du socialisme. Cependant en 1993, après la transition qui a suivi la chute du mur de Berlin, on l'a rendu illégal, sous prétexte d'être en accord avec les "valeurs chrétiennes traditionnelles", du fait d'un gouvernement impatient de gagner de une popularité auprès de l'électorat largement catholique.

En 2004, la tentative de dernière minute du parti conservateur au pouvoir en Turquie pour re-criminaliser l'adultère quelques semaines avant l'intégration dans l'Union Européenne (UE) a déclenché la plus grosse crise entre l'UE et la Turquie depuis le début des négociations pour l'intégration. Même le Ministre des Femmes (Women's Ministry) défendait la criminalisation de l'adultère, disant que " nous ne pouvons pas renoncer à nos propres valeurs simplement parce que nous voulons intégrer l'UE. L'adultère n'est pas considéré un crime dans de nombreux pays du monde. Mais ce n'est pas simplement parce que c'est comme ça que nous devons l'accepter. Nous devons respecter les valeurs de la société turque" (Ilkcaracan, 2007: 2). Des accusations furent publiées dans les médias, disant que l'organisation Women for Women's Human Rights (WWHR) [Femmes pour les Droits Humains des Femmes] et d'autres organisations de femmes, qui faisaient campagne pour une réforme du code pénal du point de vue des droits sexuels, et opposées à la criminalisation de l'adultère, faisaient des demandes qui étaient "étrangères" à la société turque. Finalement, cependant, l'adultère ne fut pas criminalisé, et la campagne de WWHR et de la plate-forme des femmes fut couronnée de succès

Dans les deux dernières décennies, dans divers pays et régions du Sud, on a dénoncé l'homosexualité comme une pratique "occidentale", "importée" de l'Ouest et qui menace de saper l'ordre social et moral. On trouve de nombreuses preuves de l'existence de relations sexuelles entre personnes de même sexe, et de cultures transgenres, à travers tout le Sud, quoique la façon dont on nomme et dont on interprète ces pratiques et ces cultures varie en effet selon les lieux et peut tout à fait différer des identités et cultures des LGBT occidentales (Tamale 2003; Morgan et Wieringa 2004). De façon tout à fait ironique, il y a des siècles, on disait à l'Ouest que l'homosexualité était un vice oriental et musulman (Sanders 2005). De plus, il est probable que des populations transgenres aient été mieux reconnues et acceptées avant les invasions coloniales occidentales qu'après (voir l'article de Campuzano dans le bulletin *En Bref* qui accompagne ce rapport).

Le Président Mugabe du Zimbabwe a fait les titres des journaux en 1995 lorsqu'il a dénoncé les gays et les lesbiennes comme étant des "pervers sexuels", qui sont "plus bas que des chiens ou des porcs" et a accusé l'homosexualité d'être anti-naturelle et anti-africaine, affirmant que c'était une culture étrangère seulement pratiquée par "quelques blancs" dans son pays. En Janvier 2003, Yoweri Museveni, Président de l'Ouganda, a fait appel à la police ougandaise pour faire arrêter tous les homosexuels ou quiconque s'adonnait à des pratiques sexuelles anti-naturelles. Lui aussi a dénoncé l'homosexualité comme étant anti-africaine. Sam Nujoma, alors qu'il était encore Président de la Namibie en 2003, a également dit lors d'une conférence de presse de journalistes internationaux que l'homosexualité était une "sous-culture empruntée" "étrangère à l'Afrique et aux africains" (Rukweza 2006).

De telles déclarations peuvent rendre difficile et dangereuse la vie des LGBT d'Afrique. Cependant, les personnes LGBT s'organisent à travers toute l'Afrique (voir le chapitre six de la BAO). En Afrique du Sud, les lesbiennes et les gays se mobilisent et leur lutte commune avec le mouvement anti-apartheid a conduit le gouvernement post-apartheid à être le premier dans le monde à inclure une protection contre la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle dans la constitution de 1994. A une conférence sur les Droits et la Santé Sexuels à Nairobi en Juin 2006, des africains ouvertement homosexuels, (lesbiennes et gays), ont présenté un panel au cours de ce qui fut décrit comme une "première" pour un meeting pan-africain international. La newsletter de la conférence a titré le panel " La grande question : l'homosexualité est – elle anti-africaine?" et rapporta les paroles de Fikile Vilakazi de la Coalition des Lesbiennes Africaines, expliquant que "le lesbianisme est aussi vieux que l'histoire africaine".

5.3 Les néo-conservateurs américains et les droits sexuels

'Depuis 2001, les défenseurs des droits sexuels ont fait face à un environnement mondial de plus en plus hostile. Les droits sexuels et reproductifs ont pendant longtemps attiré la colère des fondamentalistes du monde et dans les dernières années, la difficulté a été aggravée par une administration américaine hostile aux droits sexuels et reproductifs des femmes et qui est déterminée à faire annuler les accords acquis lors des conférences internationales précédentes.'

(Coalition Internationale pour la Santé des Femmes (IWHC) 2004)

La section précédente précise comment les droits sexuels sont parfois dénoncés comme occidentaux. De façon très ironique, cependant, l'administration américaine, en association avec la droite américaine

chrétienne, s'oppose en général aux droits sexuels, plutôt qu'elle ne les soutient, à la fois dans les programmes de développement et dans les forums de politique internationale.

L'administration Bush a conditionné le soutien financier américain de la lutte contre le virus VIH/Sida au respect de nouveaux critères. Pour pouvoir être aidées, les organisations maintenant doivent respecter les critères suivants:

- Les stratégies ABC (Abstain, Be faithful, use Condoms [Abstinence, Fidélité, et utilisation de préservatifs]): 33 pour cent des fonds de prévention doivent être consacrés à la promotion de l'abstinence jusqu'au mariage.
- Le serment de loyauté qui condamne la prostitution⁵
- La "Global Gag Rule" (les organisations qui offrent des services d'avortement ou même des informations sur de tels services ne peuvent pas recevoir de fonds)
- Le rejet des stratégies visant à réduire les risques pour les utilisateurs de drogues

La stratégie ABC de prévention du Sida défend l'abstinence jusqu'au mariage, la monogamie avec le conjoint, et l'utilisation du préservatif seulement pour les groupes à hauts risques qui ne peuvent pas mettre en oeuvre les termes A et B de la stratégie ABC, tels que les travailleur(se)s du sexe, les drogués et les hommes ayant des rapports avec des hommes, ou bien des gens qui sont déjà séropositifs (Gill 2004). Selon cette approche, la sexualité devrait idéalement s'exprimer uniquement au sein d'un couple marié, hétérosexuel et monogame, ignorant ainsi la diversité des formes de relations que les gens peuvent choisir et même apprécier, dans différentes parties du monde (aussi bien qu'aux Etats-Unis).

La stratégie ABC a aussi eu comme conséquence pratique de diminuer l'accessibilité et la distribution des préservatifs du fait des pressions américaines et de l'aide sélective. En Ouganda, les politiques américaines ont eu comme conséquence un manque continu de préservatifs à cause des restrictions d'approvisionnement sous le Plan d'Aide d'Urgence du Président pour l'Eradication du Sida (PEPFAR) : le préservatif n'est disponible que pour les populations à hauts risques. Stephen Lewis, Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour le VIH/Sida en Afrique a publiquement critiqué cette situation (Vasagar et Borger 2005).

⁵ Bien qu'édicte en violation du Premier Amendement de la constitution américaine qui garantit la liberté de parole, il est toujours exigé de la part des organisations non américaines qu'elles signent ce serment

Une alternative à la stratégie ABC

Le Réseau Africain des Leaders Religieux vivant avec le VIH et le Sida ou personnellement affectés par le VIH/Sida, mécontents de l'approche ABC, ont développé un nouveau modèle pour une réponse au VIH plus globale, appelé SAVE. L'organisation "Christian AID" en 2006 a décidé de faire de SAVE son approche globale du VIH.

Safer practices - des pratiques plus sûres (notamment préservatifs, aiguilles et seringues stériles, et transfusions sanguines sécurisées)

Available medications – Médicaments disponibles, Thérapie par les Antirétroviraux (ARV) et traitement des maladies opportunistes liées au VIH

Voluntary counselling and testing - Dépistage et conseils volontaires

Empowerment – Capacitation au travers de l'éducation, pour contrer les informations erronées, l'ignorance et la stigmatisation

(D'après <http://www.christian-aid.org.uk/news/media/pressrel/060321p.htm>.)

L'administration Bush estime que le travail du sexe volontaire fait partie de la "traite des femmes", affirmant que tout travail du sexe relève de la traite ou du travail forcé. Elle ignore les nombreuses preuves selon lesquelles beaucoup de travailleur(se)s du sexe vendent volontairement des services sexuels, y compris les travailleur(se)s du sexe migrant(e)s (Doezema 1998 et 2001; Gulcur et Ilkkaracan 2002; Hughes 2000; Murray 1998; Pettman 1996; Wijers 1998). Elle ignore aussi les revendications des travailleur(se)s du sexe qui s'organisent pour la défense de leurs droits. Les Etats-Unis se présentent comme les "sauveurs des femmes exploitées sexuellement", en utilisant le même genre de rhétorique que celle utilisée pour la protection des femmes en Afghanistan et en Irak. Même si certaines femmes sont, il est vrai, victimes de la traite et forcées de se prostituer, les politiques américaines contre la traite rendent plus difficile la possibilité de les aider de manière constructive, car elles aggravent la stigmatisation autour du travail du sexe et rendent encore plus difficile l'écoute des demandes des personnes prostituées elles-mêmes.

A l'extérieur comme à l'intérieur des Etats-Unis, une forte opposition aux politiques américaines sur la sexualité a émergé (voir le Centre pour la Santé et l'Equité de Genre (CHANGE) décrit dans le chapitre 6 de la Boîte à Outils - BAO). En mai 2005, le Brésil a décliné une aide américaine pour la lutte contre le VIH/Sida de 40 millions de dollars plutôt que de signer une déclaration condamnant la prostitution. Le Brésil a déclaré que c'était une question d'éthique et qu'ils "doivent atteindre tous les secteurs de la société, sans aucune discrimination. De plus, aucun pays n'est supposé décider ce qu'un autre pays doit faire" (Kaplan 2005).

Lors de l'évaluation décennale de la Conférence de Pékin pendant la session de la Commission de la Condition de la Femme de l'ONU en 2005, les tentatives américaines pour obtenir l'accord des autres pays sur ses politiques relatives à l'avortement et au travail du sexe ont échoué. Cependant, au lieu de concentrer leurs efforts sur l'avancement de la Plate-forme d'Action de Pékin, beaucoup des 2 600 représentants des ONG et des 800 délégués officiels ont surtout dû contenir les politiques américaines. Ils n'eurent pas le temps de traiter l'ordre du jour prévu qui était de faire une évaluation effective de la Plate-forme d'Action de Pékin et pousser les gouvernements à faire plus pour parvenir à l'égalité entre les sexes pour les femmes et les filles.

Alors que dans ce chapitre nous avons beaucoup décrit l'opposition des religieux aux droits sexuels, la religion n'est pas forcément conservatrice. On peut aussi mettre en valeur au sein des institutions et contextes religieux des notions relatives au genre et à la sexualité plus progressistes. Des théologiens féministes ont entrepris des interprétations plus progressistes des textes religieux. Des organisations religieuses se sont parfois mobilisées autour de questions comme les LGBT ou les droits pour l'avortement. On en trouve des exemples dans la Boîte à Outils (BAO).

6 DROITS SEXUELS – NOUVELLES FAÇONS DE PENSER

‘...Il nous faut aller au-delà des tactiques seulement défensives et développer des stratégies globales et cohérentes dans le but de faire pression pour que la promesse complète des ... droits sexuels se réalise.’

(Sheill 2006)

Dans le chapitre quatre, nous avons examiné les débats et les accords en lien avec la sexualité dans différents forums des Nations unies, et décrit la mobilisation et les pressions exercées à la fois pour et contre ces accords. Les accords décisifs ont été réalisés dans les années 90, et, de nos jours, comme décrit dans le chapitre cinq, le contexte politique actuel est par certains côtés plus hostile aux droits relatifs à la sexualité et au genre. Cependant, une manière nouvelle et innovante de penser et d’agir pour promouvoir les droits sexuels se fait jour. La section suivante décrit ces nouvelles directions.

6.1 Les droits sexuels pour les minorités et les majorités aussi

‘Les droits sexuels ne sont pas...la propriété d’une minorité. Tout le monde les acquiert par la naissance et tout le monde est concerné. L’homme confronté à l’arrestation et à la torture en Egypte parce qu’il est tombé amoureux d’un homme, la lesbienne en Afrique du Sud, que sa famille croit “soigner” en la faisant violer, la femme transgenre aux Etats-Unis harcelée et brutalisée dans la rue – tous ces gens, en dépit de leurs différences géographiques et autres, ont une cause commune avec la femme confrontée à une sentence de mort pour adultère au Nigéria, avec la mère rejetée et dédaignée par sa communauté villageoise en Jamaïque parce qu’elle a contracté le VIH/Sida d’un partenaire sexuel et avec la femme du Pakistan que ses parents peuvent tuer en toute impunité parce que sa conduite choque soi-disant “l’honneur” de la famille.’

(Long, Human Rights Watch 2004)

Comme il a été expliqué dans le chapitre deux, les organisations de LGBT ont joué un rôle important pour stimuler le mouvement des droits sexuels. Cependant, l’approche par les droits sexuels peut dépasser les identités particulières et elle est globalement considérée comme pertinente pour les personnes de toutes orientations sexuelles et de toutes identités de genre. La citation ci-dessus suggère que les “majorités” sexuelles, comme les femmes mariées, peuvent avoir à souffrir des mêmes contraintes de genre que les personnes LGBT.

La Coalition for Sexual and Bodily Rights in Muslim Societies [Coalition pour les Droits Sexuels et Corporels dans les Sociétés Musulmanes], qui regroupe des ONG et des universitaires, y compris des représentants des groupes de LGBT, de femmes et de défense des droits humains du Moyen-Orient, d’Afrique du Nord, et d’Asie du Sud et du Sud-est, s’est réunie à Beyrouth en Décembre 2005. L’objectif était de développer une compréhension commune des droits sexuels au sein de la coalition. Les participants ont réclamé que soient élaborées des approches globale de la sexualité, et souligné l’importance du droit à des sexualités non conformes.

Approches globales de la sexualité: extraits du rapport de la réunion de la Coalition pour les Droits Sexuels et Corporels dans les Sociétés Musulmanes

En particulier, au Moyen-Orient et en Asie du Sud et du Sud-est, dans les contextes nationaux de montée constante du conservatisme, du nationalisme et du militarisme, où la sexualité elle-même et les droits sexuels sont constamment opprimés et manipulés, développer une approche des droits sexuels fragmentaire ou à partir d'un seul point de vue ... peut même se révéler contraire aux efforts de plaidoyer faits autour des droits et libertés sexuels. C'est pourquoi, adopter *une approche globale de la sexualité*, ... former des alliances fructueuses plutôt que renforcer les divisions sont ... des choix plus utiles. Le droit d'avoir une sexualité non conforme devrait comprendre tous les types de sexualité qui sortent des constructions sociales hétéronormées et patriarcales qui favorisent une conduite sexuelle "attendue ou acceptable". De fait, en plus des ... LGBTIQ, le terme fait aussi référence aux femmes et parfois aux hommes qui choisissent de vivre en dehors des normes d'une société hétéronormée et patriarcale, par exemple les femmes qui choisissent de ne pas se marier, celles qui ont plusieurs partenaires, celles qui expriment leurs désirs sexuels ouvertement, les jeunes femmes qui font l'expérience de leur sexualité d'une manière différente de celle déjà définie par leur famille ou la société, etc.

(Ercevik-Amado 2006)

Si les droits sexuels sont pour toutes et tous, alors qu'en est-il de ceux qui se conforment effectivement aux normes de l'hétérosexualité et des genres? Quels seraient les droits sexuels des hommes hétérosexuels qui se conforment aux normes de la masculinité? Ils ont quand même besoin du droit d'être libres de coercition et de violence. Même les hommes qui se conforment effectivement aux stéréotypes peuvent avoir à souffrir de violence sexuelle, comme le montre le nombre de garçons et d'hommes déclarant avoir été victimes d'expériences hétérosexuelles non voulues. Une ensemble d'études provenant de 20 pays a montré que le nombre des abus sexuels sur des enfants de sexe masculin représentait un tiers de celui des filles (cité dans Greig 2006). De plus, la façon dont les hommes sont socialisés eu égard au genre peut inhiber leur capacité à faire l'expérience de la joie, de la dignité, de l'autonomie et de la sécurité dans leur vie sexuelle. Par exemple, ils sont amenés à croire qu'ils devraient avoir confiance en eux et prendre l'initiative dans les relations sexuelles, refouler les anxiétés que beaucoup ressentent, la conséquence étant qu'il leur est difficile d'admettre leur ignorance et rechercher de l'information sur le sexe à moindre risque pour leur propre protection et celle de leurs partenaires. Ainsi donc le droit d'explorer leurs désirs libre de toutes contraintes de normes de genres vaut aussi pour ces hommes.

6.2 Les droits sexuels vont au delà de l'absence de violence

'Avant, nous n'étions jamais capables de parler de violence sexuelle, maintenant c'est tout ce dont on peut parler.'

(Allie Miller, forum de l'Association for Women's Rights In Development (AWID) [Association pour les droits des femmes dans le développement] 2005)

Briser le silence et mobiliser les gens autour d'actions pour empêcher la violence sexuelle a été l'un des plus grands succès du mouvement des femmes. L'exercice de pressions concertées dans les années 80 et 90 a

réussi à faire émerger les accords de l'ONU dans ce domaine, comme décrit dans le chapitre quatre. Pourtant, de manière tragique, la violence sexuelle contre les femmes, les hommes et les personnes transgenres se poursuit à la maison, dans la rue, et en temps de guerre. Il n'y a qu'à voir par exemple les tortures et les humiliations sexuelles infligées par des soldats américains et anglais à des hommes et des femmes Iraquiens et récemment les assauts sur des femmes au Darfour. Il n'est pas surprenant que les discussions sur les droits sexuels au sein du mouvement des femmes, au niveau international, et au sein des débats sur le genre et le développement aient porté leur attention de manière significative sur la violence sexuelle contre les femmes.

Néanmoins, des déclarations ont affirmé la nécessité d'aller au-delà de l'accent mis sur la violence et les souffrances des femmes en relation avec leur sexualité, non pas pour abandonner cette lutte mais pour reconnaître aussi les possibilités offertes par le plaisir et l'épanouissement sexuels, en particulier pour les femmes (Kapur 2005; Miller 2004; Petchesky 2000; Jolly et Cornwall 2004). Si nous échouons dans cette voie, nous serons empêché(e)s d'aller au-delà de l'approche victimisante qui présente toujours les femmes, en particulier les femmes dans les pays en développement, comme des victimes et nous n'aurons la possibilité d'apporter aucun changement. Cette approche qui utilise l'image de la victime est à la fois inexacte et décourageante – et elle peut en réalité aller à l'encontre des efforts pour lutter contre la violence sexuelle.

De telles approches victimisantes nous empêchent aussi de demander autre chose que l'élimination de la coercition et de la violence, de demander non seulement le droit de dire "non" mais aussi le droit de dire "oui" et de réclamer les plaisirs que nous pourrions désirer. De telles approches peuvent aussi être reprises à leur compte par des groupes de pression de droite qui cherchent à protéger la chasteté de la femme. La droite hindoue, en Inde, a endommagé l'efficacité du mouvement des femmes indiennes en s'associant à des initiatives contre la violence sexuelle pour la défense de ses propres objectifs de célébration de la pureté des femmes indiennes (Kapur 2005).

6.3 La sexualité n'est pas qu'une simple question de santé

'De trop nombreuses politiques de population et de santé continuent de refléter et de reproduire les traditionnelles relations familiales et relations de genre et constructions en matière de sexualité, plutôt que de les transformer. Par exemple, de nombreux gouvernements – ainsi que les ONG qui offrent des services- ont simplement replâtré leurs programmes traditionnels de planification familiale et de santé maternelle sous un nom différent sans vraiment changer la base ni établir des liens entre services et préoccupations pour l'égalité des sexes ou la justice sociale plus généralement...'

(Yamin 2005: 3)

Dans la pensée « genre et développement », dans beaucoup de politiques nationales et dans le contenu des programmes d'éducation sexuelle, on traite de la sexualité soit en relation avec la violence et les abus, soit comme une question de santé liée aux infections sexuellement transmises (IST) et au VIH/Sida ou liée à la santé reproductive et maternelle. Cette approche est souvent limitée et négative – centrée sur la maladie et le contrôle de la population – et traite les femmes en victimes de maris volages, ou pires comme étant elles mêmes de mœurs et de moralité légères. On ne prend pas en compte le bien-être dans un sens large et les

aspects psychosociaux positifs générés par la possibilité de jouir d'une vie sexuelle libre de coercition, de sentiment de culpabilité et d'inquiétude et génératrice de plaisir ou de satisfaction.

Il est maintenant largement reconnu que le VIH/Sida est plus qu'une simple question de santé et que l'on réussira à stopper l'épidémie en combattant la stigmatisation, en s'attaquant à l'inégalité de genre, et en défendant les droits humains autant qu'en développant des médicaments et en améliorant les services de santé (Assemblée Générale de l'ONU 60/262, Déclaration Politique sur le VIH/Sida, 15 Juin 2006, http://data.unaids.org/pub/Report/2006/20060615_HLM_PoliticalDeclaration_ARES60262_en.pdf). Il faut faire de même pour la sexualité.

6.4 Les droits sexuels comprennent les droits positifs et le plaisir

'De nombreux programmes d'intervention ne se préoccupent pas du droit d'avoir des relations sexuelles de qualité, librement choisies et qui donnent du plaisir. Tout ce que je peux dire c'est que les activités qui traitent de la santé sexuelle et reproductive ne se concentrent que sur l'approche ABC et la planification familiale, en d'autres termes, elles sont surtout du style éducation tactique de choc. Comment pouvons nous espérer que les jeunes femmes comprennent qu'il est important de refuser d'avoir des relations sexuelles imposées et qu'il faut développer des capacités à négocier si leur éducation se limite seulement à la prévention des grossesses, des IST et si le sexe est une zone interdite dans beaucoup de sociétés?'

(Participante de Namibie, Young Women Dialogues [Dialogue entre Jeunes Femmes], Communauté Internationale des Femmes vivant avec le VIH/Sida ICWLA2004)

En somme, il est nécessaire de ne pas être victime de violence, de coercition et de mauvaise santé mais aussi d'avoir des droits positifs de rechercher les types de relations sexuelles ou de plaisirs que nous pouvons souhaiter (Corrêa 1997; Miller 1999, 2001; WAS 1999; Ilkcaracan et Seral 2000; Petchesky 2000; Corrêa et Parker 2004). L'Association Mondiale pour la Santé Sexuelle (WAS) a reconnu le droit au plaisir sexuel comme étant un élément de base des droits sexuels lors de son Congrès Mondial en 1999 (WAS 1999).

Célébrer le plaisir ou lui ouvrir des possibilités peut permettre à certaines personnes de renforcer leur pouvoir et de s'affirmer, spécialement celles qui ont été jusqu'ici découragées de jouir de leur sexualité (en particulier de nombreuses femmes, les personnes vivant avec le VIH/Sida, handicapées, et LGBT). En valorisant les plaisirs du sexe à moindre risque on peut aussi aider à empêcher la transmission des IST et accroître pour les personnes vivant avec le VIH/Sida leurs possibilités d'avoir une vie sexuelle heureuse.

Un débat est en cours actuellement autour du plaisir sexuel, en tant que droit humain des femmes, pour contrecarrer les idées véhiculées dans l'éducation de certaines femmes comme quoi le sexe est un devoir marital plutôt qu'une source de plaisir – comme dans les formations organisées par Women for Women's Human Rights en Turquie, décrites dans le prochain chapitre. Divers érudits musulmans s'appliquent à rétablir pour les femmes le droit d'avoir du plaisir sexuel au sein du mariage, ce qui est reconnu dans le Coran (Boudhiba 1998; Shaikh 2003). On a soutenu que dans les sociétés (africaines) homophobes, la défense des plaisirs sexuels des lesbiennes et des gays revêt une forte importance politique dans la mesure

où elle défie les pressions exercées par ceux qui croient que ces gens soit n'existent pas soit devraient souffrir (Reddy 2005). Les initiatives pour la défense des droits au plaisir et à l'épanouissement font partie des interventions décrites dans le chapitre suivant qui examine les efforts déployés pour donner aux droits sexuels de nouvelles directions. D'autres exemples se trouvent dans la Boite à Outils (BAO).

7 LES NOUVELLES FAÇONS DE PENSER MISES EN PRATIQUE

Dans le précédent chapitre, nous nous sommes penchés sur les nouvelles directions prises dans les débats sur les droits sexuels. Dans ce chapitre, nous allons examiner des exemples d'actions qui vont dans le même sens en s'efforçant de mettre en pratique ces nouvelles directions. Nous étudierons les initiatives qui:

- Vont au-delà des approches étroites 'santé et violence', pour aborder la sexualité de manière plus globale et prendre en compte les dynamiques de pouvoir, notamment celle de genre.
- Vont au-delà des approches négatives pour défendre droits positifs et plaisir, particulièrement pour ceux et celles que les normes de genre empêchent de rechercher des occasions de plaisir et d'épanouissement
- Adoptent une approche globale des droits sexuels ouverts à toutes et tous – les femmes à qui on refuse leurs droits à cause de l'inégalité de genre, les transgenres dont l'existence même peut être ignorée et les hommes hétérosexuels pour lesquels on n'envisage pas un besoin d'accéder à ces droits puisqu'ils ont déjà tout
- Renforcent les mouvements en faveur des droits sexuels globaux, en soutenant les alliances entre les minorités et les majorités, et en même temps luttent contre les inégalités de genre et autres au sein de ces groupes et entre eux.

7.1 Les femmes

Alors que beaucoup de femmes dans le monde continuent de se voir dénier leurs droits sexuels, il existe en même temps une série de programmes et d'actions militantes qui s'efforcent d'écartier les obstacles. La première partie de ce chapitre choisit des cas qui tentent de dépasser les approches étroites de la sexualité féminine, centrées sur la santé et la violence, et qui développent des approches plus globales basées sur les droits. La deuxième partie du chapitre examine les interventions positives et fortes qui visent à renforcer le pouvoir des femmes.

7.1.1 Au delà des perspectives étroites centrées sur la santé et la violence – les approches basées sur le genre et les droits

Comme décrit dans le chapitre un, les oppressions basées sur la sexualité et le genre ont des effets conjoints dévastateurs autour du VIH/Sida. Le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM) a essayé d'aider les femmes en s'opposant à ces dynamiques à l'aide de la CEDEF pour introduire une approche large basée sur le genre et les droits pour s'attaquer au VIH/Sida. Le réseau d'Amérique Latine et des Caraïbes sur la santé des femmes (LACWHN) promeut de même une approche basée sur le genre et les droits dans les secteurs à la fois gouvernementaux et non gouvernementaux au moyen de mobilisation, plaidoyer, échange d'information et formation. Une ONG indienne, Jagori, a développé une approche de la sexualité dont le point de départ n'est ni la violence ni la santé, mais qui part de la structure du mariage et des besoins des femmes à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de cette structure.

Utiliser la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) dans la lutte contre le VIH/Sida

En 2002, l'UNIFEM a publié un manuel intitulé "Turning the Tide: CEDAW and the Gender Dimensions of the HIV/AIDS" [Changer la perspective: la CEDEF et les dimensions genre du VIH/Sida]. Ce manuel applique la CEDEF aux divers aspects de la pandémie, tels que : violence basée sur le genre et exploitation sexuelle, accès aux services de santé, inégalité de genre et sexe à moindre risque, questions de soins et d'administration de soins, éducation, pratiques culturelles discriminatoires et stéréotypes. Cela implique par exemple que les gouvernements devraient faire en sorte que les programmes d'éducation à la prévention soient spécifiquement conçus pour atteindre les femmes et les filles et que ces programmes prennent en compte les obstacles à l'information qui résultent des conceptions stéréotypées des rôles à la fois des hommes et des femmes. Le guide a maintenant été traduit en russe et en chinois et il est utilisé dans des programmes de formation pour inciter les organisations de femmes et les organisations dédiées au VIH/Sida à développer une approche de l'épidémie qui tienne compte des inégalités de genre. D'autres organismes, comme le bureau chinois du DFID [le Ministère du Développement International au Royaume-Uni], ont aussi utilisé le guide pour leurs programmes (Jolly avec la collaboration de Wang 2003).

Les femmes s'unissent pour leurs droits sexuels et reproductifs en Amérique latine

LACWHN est l'un des plus anciens réseaux régionaux de femmes à travailler sur les droits sexuels et reproductifs en Amérique latine. Il a été fondé en 1984 en Colombie par 60 femmes de 13 pays. Il s'est donné pour mission d'affirmer la liberté des femmes en matière de procréation et le contrôle de leurs corps, le droit des femmes à jouir librement de leur sexualité, sans être l'objet de violence ni de coercition de n'importe quelle sorte, la défense de la séparation de l'église et de l'état, le respect et la valorisation de la diversité et l'opposition à toutes formes de discrimination basée sur le sexe, l'âge, l'ethnie ou la race, la classe ou l'orientation sexuelle. En collaboration avec d'autres réseaux globaux, régionaux et nationaux, LACWHN apporte son soutien à des campagnes, comme celle pour la décriminalisation de l'avortement et l'accès aux services de santé féminine. LACWHN forme aussi les femmes à adopter en matière de santé une perspective genre, formule une politique publique favorable aux femmes en dialoguant avec les secteurs du gouvernement et du pouvoir législatif concernés, surveille l'applications des accords internationaux et renforce la coordination régionale et l'échange d'information entre réseaux, organisations et individus qui travaillent sur la santé des femmes (d'après LACWHN, <http://www.reddesalud.org/english/sitio/002.htm>).

Soutenir celles qui sont à l'intérieur et celles qui sont à l'extérieur du mariage

Dans de nombreux contextes, on s'attend à ce que tout le monde se marie, et le mariage peut vous apporter une reconnaissance sociale, une place qui vous donne le droit d'avoir des relations sexuelles, avoir accès à la terre, à un revenu, à des soins en matière de reproduction, et éventuellement aux relations affectives et intimes. Le mariage peut aussi être un lieu où le viol n'est pas reconnu, la violence domestique autorisée, les ressources distribuées inégalement et où les gens sont irrités plutôt qu'intimes.

Pendant longtemps, Jagori s'est surtout chargée de soutenir les femmes confrontées à des formes d'oppression dans leur mariage, comme la violence domestique et les meurtres pour dot (assassinat d'une femme par la famille de son mari parce qu'elle considère sa dot trop maigre). Cependant, les membres de

Jagori ont pris de plus en plus conscience des difficultés des femmes en dehors du “filet de sécurité du mariage” – qu’elles soient veuves, divorcées ou jamais mariées. En 1991, Jagori a effectué un “projet de recherche-action” avec des femmes célibataires dans un bidonville de Delhi. Un des résultats a été la création d’un collectif de femmes célibataires dans la zone de Dakshinpuri, qui s’est renforcé au fil des années jusqu’à se transformer en collectif de femmes, prenant en charge les cas de violence dans la communauté et autres conflits, les cas de corruption envers les instances municipales et citoyennes, les luttes pour obtenir des équipements municipaux, etc. Cette étude sur les femmes célibataires a fourni divers autres matériaux et activités utiles pour des programmes, dont un livre de portraits de femmes célibataires en Hindi ‘Kinaron par ugti pehchaan’ (L’émergence d’une identité marginalisée). Le problème fut ensuite soulevé de manière indépendante au niveau national lors de conférences de femmes (cet exemple est adapté de <http://www.jagori.org> et Féminismes Vivants, Jagori 2004).

7.1.2 La promotion des droits positifs et du plaisir pour les femmes

‘Nous voulons des orgasmes pas du harcèlement sexuel!’

(Slogan de la campagne contre le harcèlement sexuel, Taiwan années 90)

Les programmes sur la sexualité continuent de traiter le sexe comme un problème – en lien avec la violence, les IST, le VIH/Sida, ou comme quelque chose à garder sous contrôle grâce à la planification familiale. Pourtant des initiatives émergent en faveur du droit des femmes à ne pas subir de violences mais aussi du droit positif de suivre ses propres désirs et de rechercher son propre plaisir. Cette section propose différents exemples.

Mettre en œuvre les droits à l’intégrité corporelle et au plaisir sexuel en Turquie

Depuis ses origines, en 1993, l’ONG turque Women for Women’s Human Rights (WWHR) [Femmes pour les Droits Humains des Femmes] a travaillé en partant de l’idée que le contrôle de la sexualité est au cœur de l’inégalité sexuelle et qu’une approche de la sexualité anti-discriminatoire est essentielle pour renforcer le pouvoir des femmes.

Depuis 1993, WWHR a mené des formations pour les femmes sur les droits humains, jusque dans les zones les moins développées et les plus conservatrices de Turquie. Cette formation qui dure 4 mois vise à renforcer le pouvoir des femmes au sens large. Elle comprend trois modules sur les droits et la sexualité en matière de reproduction qui traitent du “plaisir sexuel comme un droit humain des femmes”. Ces modules arrivent dans les 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} semaines après avoir lassé passer du temps pour que les femmes se fassent mutuellement confiance et qu’elles échangent sur la violence et la violence sexuelle. Les modules sur le plaisir sexuel se sont avérés les plus appréciés! Plus de 5000 femmes ont été formées jusqu’à présent et jouent maintenant le rôle d’éducatrices dans leur communauté sur les questions qui intéressent les femmes (voir le chapitre cinq de la Boîte à Outils -BAO-pour plus de détails sur ces formations).

Entre 2001 et 2004, WWHR a lancé avec succès une campagne pour une réforme du code pénal turc avec une perspective genre, ce qui a radicalement transformé le code qui auparavant visait essentiellement la régulation et le contrôle du corps des femmes et de leur sexualité pour devenir un code qui protège l’autonomie des femmes et des filles. Avant les réformes, le code pénal plaçait les crimes sexuels dans la

catégorie des “crimes contre la société” plutôt que dans celle des “crimes contre les individus”, l’idée étant que le corps des femmes et leur sexualité relèvent de la propriété des hommes, de la famille ou de la société. Le terme utilisé pour le viol était *irza gecmek* (pénétrer l’honneur de quelqu’un). Si un homme qui avait violé ou enlevé une femme ensuite épousait sa victime, l’honneur était restauré et les accusations abandonnées. Le viol conjugal ne pouvait pas être criminalisé puisque le sexe au sein du mariage n’attentait pas à l’honneur. Le code pénal accordait aussi des réductions allant jusqu’aux 7 / 8^{èmes} de la peine aux auteurs de crimes d’honneur. En revanche, toute relation sexuelle avec une personne entre 15 et 18 ans, même avec son accord, constituait un délit puni de 6 mois à 3 ans d’emprisonnement. Et le harcèlement sexuel n’était pas reconnu.

WWHR a clairement dit que ce code devait être remanié complètement et remplacé dans un nouveau cadre qui affirme l’intégrité corporelle des femmes et des filles. Il en résulta plus de 30 amendements, dont la criminalisation du viol conjugal et le retrait des clauses accordant des réductions de peine aux crimes d’honneur (WWHR-NEW WAYS 2005). Le viol est redéfini comme “une atteinte à l’inviolabilité de l’intégrité sexuelle d’une personne”. Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, qu’il soit perpétré par des supérieurs hiérarchiques ou des collègues, est explicitement reconnu.

Lutter contre les mutilations génitales féminines (MGF) en faisant la promotion du plaisir au Kenya

Bien que les MGF soient illégales, elles restent largement pratiquées au Kenya. En Somalie, où la forme la plus sérieuse est pratiquée (l’infibulation), 97% des filles subissent des MGF. En 2005, le Population Council [Conseil de la Population] du Kenya a lancé un projet de recherche sur l’étendue et la raison de cette pratique. Des entrevues en profondeur, des discussions de groupes centrées sur ce sujet et un questionnaire structuré ont révélé que les somaliens pensent que les MGF sont intimement liées au contrôle du désir sexuel des femmes et qu’elles préservent l’honneur familial. Ils croient aussi que les MGF protègent la virginité des femmes et la monogamie dans le mariage, puisque les MGF diminuent le désir sexuel des femmes avant et pendant le mariage tout en augmentant le plaisir sexuel des hommes. Les personnes interviewées justifiaient souvent cette pratique en termes islamiques.

Cette étude conclut que les stratégies pour réduire cette pratique devraient dénoncer l’idée que couper et coudre préserve la virginité, et aussi entamer des discussions ouvertes sur la sexualité qui remettent en question les normes autour du désir féminin et de la chasteté. L’éducation devrait s’inspirer des clauses trouvées dans les textes islamiques qui justifient l’égalité du plaisir sexuel dans le mariage. Cette étude fait partie d’un programme de recherche plus large soutenu par l’OMS sur les liens entre MGF et contrôle de la sexualité des femmes (Sheikh 2006).

7.2 Les hommes⁶

7.2.1 Les hommes comme alliés et les droits sexuels des hommes

‘Pour chaque jeune homme qui recrée les schémas traditionnels, et parfois violents, de la virilité, il y a un autre jeune homme qui vit dans la peur de cette violence. Pour chaque jeune homme qui frappe sa partenaire féminine, il y a un frère ou un fils qui s’émue de la violence avec laquelle les hommes traitent sa sœur ou sa mère.’

(Barker 2005: 6)

Les rôles de genres contemporains signifient que les hommes ont du pouvoir sur les choix faits par les femmes en matière de sexualité – la décision de faire l’amour, quand et comment, d’utiliser des préservatifs, la planification des naissances et l’accès aux services de santé. Stimulés par la reconnaissance que les attitudes et les comportements des hommes sont absolument essentiels au succès des programmes de santé sexuelle et reproductive, de nombreux organismes de développement et ONG ont conçu des initiatives qui encouragent l’implication effective des hommes. Un exemple en est le projet de prévention du VIH ‘Young Men as Equal Partners’ [Jeunes hommes, des partenaires égaux]

(http://www.rfsu.se/tanzania_zambia_ymep.asp) mené en Tanzanie et en Zambie et qui vise à inciter les jeunes hommes à adopter un comportement sexuel responsable et respectueux de la santé. Professeurs, chefs religieux, personnel médical et jeunes leaders sont tous impliqués dans des activités comme l’éducation et les conseils par les pairs, les ateliers de prise de conscience des inégalités de genre et les représentations théâtrales, qui encouragent les hommes jeunes à s’engager dans des comportements de prévention du VIH et de recherche d’une bonne santé sexuelle et reproductive. L’utilisation courante des préservatifs parmi les hommes jeunes est passée de 55 à presque 78 pour cent pendant la période de trois ans du projet.

Comme décrit dans le chapitre précédent, le problème n’est pas seulement la relation des hommes avec les femmes, qu’ils soient oppresseurs ou alliés, mais aussi les droits sexuels des hommes eux-mêmes, quelle que soit leur orientation sexuelle, et quelle que soit la mesure dans laquelle ils se conforment ou non aux normes masculines. Pour que les programmes soient efficaces, il est nécessaire de prendre en compte les besoins spécifiques des hommes et leurs vulnérabilités – à la fois pour les aider et aussi pour leur permettre de changer de comportements de façon constructive dans leurs relations avec leurs partenaires, hommes ou femmes. Beaucoup d’efforts ont été déployés pour rendre les services de santé sexuelle et reproductive plus attentifs aux hommes, en créant des nuits spéciales pour hommes, des entrées ou des zones d’attente séparées, en employant plus d’hommes parmi le personnel des centres de santé, en distribuant gratuitement des préservatifs, et en formant le personnel à traiter les patients masculins avec sensibilité (Boyd et Moore 1998, *in* Flood 2005).

L’ONG mexicaine, Salud y Genero (Santé et Genre, <http://www.saludygenero.org.mx/>), va au delà des approches étroites basées sur la santé, s’efforçant de faire naître de nouvelles manières d’être homme ou femme en insistant sur les conséquences sur la santé de normes de genre rigides. Grâce à des ateliers et

⁶ Cette partie est adaptée de Esplen, E., 2006, Bibliography 15: Engaging Men in Gender Equality: Positive Strategies and Approaches!, *Overview and Annotated* [Bibliographie 15: Impliquer les hommes dans l’égalité des genres: Stratégies et approches positives, Panorama et bibliographie annotée], BRIDGE

des activités de prise de conscience, Salud y Genero cherche à faciliter la compréhension par les hommes des liens entre les comportements masculins traditionnels – prise de risques, pas ou peu d’implication dans la prise en charge des enfants, déni de la maladie ou de la vulnérabilité – et l’espérance de vie plus courte des hommes, leur incapacité à tisser des relations intimes avec leurs partenaires et leurs enfants et leur insouciance par rapport à leur propre santé mentale, physique et reproductive (Interagency Gender Working Group –IGWG– [Groupe Inter-agence de Travail sur le Genre], 2003). Dans ses ateliers, Salud y Genero utilise des exercices pour traiter les problèmes que la socialisation des hommes posent pour leur santé. Dans un de ces exercices – “Le Corps de l’Homme”– les participants écrivent ce qu’ils associent avec le fait d’être un homme. L’idée que “les hommes sont forts” est très évidente. Chapeaux, ceintures, pistolets, machettes, téléphones mobiles et alcool, tout cela a tendance à être très présent. Les références aux émotions sont rares – à l’exception de la “solitude”. Pendant huit ans de travail avec des hommes, le mot “père” a été suggéré seulement huit fois (ibid.). Cependant beaucoup d’hommes, après avoir vu l’image de l’homme qu’ils avaient créée, disent: “Mais ce n’est pas nous” (ibid.).

On croit d’habitude que les hommes accèdent plus facilement que les femmes aux plaisirs de la vie, qu’ils soient d’ordre sexuel ou autre. Cependant, les expériences de Salud y Genero décrites ci-dessus montrent l’aliénation des hommes par rapport à leur propre corps et à leurs émotions, ce qui peut inhiber leur plaisir. L’ “Association des Hommes Contre la Violence” fondée en 2000 au Nicaragua travaille non seulement avec des hommes pour s’attaquer à la violence perpétrée par eux-mêmes ou d’autres, mais encourage aussi les hommes à découvrir les plaisirs de la tendresse, de l’intimité et de l’égalité dans les relations à la fois sexuelles et non sexuelles, au moyen d’ateliers.

Grâce aux fonds pour la lutte contre le VIH/Sida, plus de ressources ont été consacrées aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), pour permettre aux communautés de s’organiser et de trouver la confiance nécessaire pour pouvoir accéder aux informations sur le sexe à moindre risque et pour le mettre en pratique. Cependant, la majorité des HSH dans le monde continue d’être victime de stigmatisation et de discrimination, ce qui rend leur vie plus difficile et les empêche d’accéder aux informations et aux services sur le VIH/Sida.⁷ Beaucoup de HSH n’aiment pas aller à l’hôpital pour être soignés des IST à cause de la façon hostile dont ils sont reçus. D’autres peuvent être forcés de se cacher à cause de la violence dont ils sont victimes de la part de la police, ce qui les éloigne des services et de l’information en matière de santé sexuelle et les oblige à cacher leurs relations sexuelles (Greig, *in* Cornwall et Jolly 2006).

La ‘Gay Men’s Community Care Organisation’ [Organisation de Soins Communautaires des Hommes Gays] de la ville de Chengdu en Chine a essayé de s’attaquer à ces problèmes en formant des docteurs des cliniques spécialisées pour les IST à soigner des HSH dans le respect et la compréhension de leurs besoins. Ils ont aussi agi de façon beaucoup plus large. Cette ONG ouvertement gay a été la première à être officiellement déclarée en Chine et en Octobre 2005 elle a accueilli une conférence nationale sur les HSH et le VIH/Sida. Plus de 20 organisations gays de tout le pays y ont participé, ainsi que l’Association sur le Sida de Pékin, qui fait partie du Ministère de la Santé. Lors de cette conférence, une session sur le genre,

⁷ Le terme “hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes” a été créé par des gens qui travaillaient sur le VIH/Sida pour nommer les hommes ayant des relations sexuelles avec d’autres hommes mais qui ne se reconnaissent pas forcément comme gays ou bisexuels. Ce terme a permis d’aborder ces problèmes d’une manière constructive sans imposer une identité globalisée/occidentale sur ces personnes. Cependant, il reste contesté car il réduit les relations au sexe, et ignore les émotions ou l’amour, il dépolitise la culture/identité gay, et aussi parce qu’il est parfois utilisé pour décrire des personnes transgenres qui ne se voient peut-être pas du tout comme des hommes.

principalement centrée sur l'inégalité entre les femmes et les hommes LGB et les hommes ayant accès aux fonds VIH/Sida (vu qu'on les associe aux groupes à hauts risques du fait de pratiques comme le sexe anal) a eu lieu, sachant que les organisations de lesbiennes en sont presque totalement écartées. D'autres questions débattues dans ces formations sur le genre étaient : comment encourager les HSH ayant des épouses ou d'autres partenaires féminines à parler de sexe à moindre risque et à le mettre en pratique avec des partenaires féminines ou masculins.

7.3 Les personnes transgenres

Beaucoup de gens n'entrent pas clairement dans les catégories "homme" ou femme" – comme les *hijras* en Asie du Sud et les *travestis* en Amérique Latine. Les *travestis* composent un ensemble significatif et visible de la population latino-américaine. En général, ils ont à la naissance un corps de garçon et en grandissant ils s'habillent et agissent comme des femmes, en se donnant parfois beaucoup de mal pour se faire opérer et acquérir un corps plus féminin, ayant d'habitude des amants masculins, quoiqu'il leur arrive de temps en temps d'épouser des femmes et d'avoir des partenaires féminines, et de se considérer comme des hommes ou des *travestis*.

Les *hijras* naissent intersexués ou garçons, ils se définissent comme féminins, vivent en communautés de *hijras* plutôt qu'avec leurs proches (par les gènes ou par alliance), ils se font opérer ou pas, se voient comme femmes, hommes ou membres d'un troisième sexe, ont d'habitude mais pas toujours des amants masculins, et peuvent aussi avoir des partenaires femmes. On estime qu'il y a entre 500 000 et 1 million de *hijras* en Inde (Bondyopadhyay 2002).

Il a de nombreux autres exemples ailleurs, comme les tommy boys et les hommes lesbiens en Afrique, les garçons dames en Thaïlande; les "troisièmes esprits" chez les Indiens natifs d'Amérique; les identités globalisées de queer, trans, transsexuels femmes-vers-homme, et hommes-vers-femme et intersexués nés avec des caractères génétiques et un corps qui combinent des éléments masculins et féminins. L'existence de ces personnes montre que le genre recouvre plus que la simple différence "masculin" et "féminin".

L'élargissement des catégories sexuelles du masculin et du féminin en y ajoutant les "transgenres" permet d'avoir une approche plus globale. Cependant, il faut aussi reconnaître qu'il y a des gens qui appartiennent à plusieurs catégories et qu'il y a des gens dont l'identité de genre dépasse les caractérisations du masculin/féminin/transgenre. Une étude récente, sponsorisée par l'agence suédoise ASDI, soutient que les divisions sexuelles nettes en masculin/transgenre/féminin appartiennent à une façon de penser qui relève davantage des pays du Nord (Samelius et Wagberg 2005). L'identité sexuelle peut avoir des significations différentes selon les contextes.

Si l'on voulait que le système des catégories sexuelles soit vraiment complet, il faudrait le dénoncer sous sa forme actuelle et adopter une approche " pluraliste de genre" admettant qu'il existe des identités sexuelles multiples et diverses, avec vraisemblablement une majorité autour du "masculin" et du "féminin" mais avec de nombreuses variations autour et entre ces deux pôles (Monro 2005). IGLHRC d'Amérique Latine a fait beaucoup pour promouvoir une telle approche: "Nous ne considérons plus le genre en termes de masculin/féminin mais (plutôt) comme un spectre de manifestations de personnalité, d'intersexualités, de travestis, et de toute autre catégorie qui peut se développer dans le futur " (Alexandra Sarda, IGLHRC, citée

dans le National Network of Autonomous Women's Groups (NNAWG) [Réseau National des Groupes de Femmes Autonomes] *et al.* 9).

7.3.1 Les droits à la reconnaissance et à l'intégration

Dans beaucoup de contextes, les personnes transgenres sont victimes de stigmatisation et de marginalisation extrêmes. Nombre d'entre elles s'organisent pour leurs droits. Des militants du Pérou ont manifesté contre la violence et la discrimination dont ils sont victimes et ont organisé une exposition ambulante pour célébrer l'histoire des *travestis* et leur vie aujourd'hui (voir la lettre d'information *En Bref* qui accompagne le présent panorama). En 2006, la première association transgenre a été fondée en Afrique.

Le mouvement des femmes est partagé par rapport aux transgenres – parfois hostile, parfois forgeant des alliances. Au Bangladesh, Naripokkho, une ONG nationale de défense des droits des femmes, a admis une organisation *hijra* au sein de son réseau en reconnaissance de la lutte commune contre l'oppression sexuelle (Huq 2006). Alors que les personnes transgenres ont été reconnues comme faisant partie de l'acronyme "LGBT", en pratique, elles ne sont pas toujours incluses en pratique dans les organisations lesbiennes et gays.

La conférence en Croatie " Deux ce n'est pas assez pour l'égalité et la qualité de genre "

En 2005, quatre ONG de femmes et de LGBTI d'Europe Centrale et de l'Est, DEVE (Serbie et Monténégro), l'Organisation Q (Bosnie-Herzégovine), CESI (Croatie) et la 'Salle des Femmes' (Croatie) ont organisé, à Zagreb en Croatie, une conférence intitulée " Deux ce n'est pas assez pour l'égalité et la qualité de genre ". L'objectif était de promouvoir le dialogue entre les mouvements de femmes, de LGB et de transgenres/intersexués pour permettre une meilleure compréhension du chevauchement des dimensions d'oppression sexuelle, de violence et de phobie dont sont victimes les transgenres tout en redéfinissant et clarifiant les définitions existantes de genre. Les discussions ont combiné des concepts provenant des perspectives féministe, transgenre et genre pour rechercher des façons plus efficaces de faire avancer les droits et les libertés relatifs au genre, aux niveaux local et international.

7.3.2 Questions de sexualité

Actuellement, les personnes transgenres risquent d'être confrontées à des difficultés particulières à vivre ouvertement leur sexualité, par exemple pour négocier leurs propres interactions sexuelles dans des sociétés qui refusent de reconnaître leur identité sexuelle ; elles subissent des taux élevés de viols et de violences sexuelles de la part de certains services dont la police et sont victimes de discrimination de la part des services de santé sexuelle, à quoi il faut ajouter le fait que dans certains endroits, la discrimination au travail signifie que le travail du sexe est pratiquement leur seul moyen de gagner leur vie (IGLHRC 2001, Monro 2005).

Les travailleur(se)s du sexe transgenres s'organisent

Le Asia Pacific Network of Sex Workers (APNSW) [Réseau des Travailleur(se)s du Sexe de l'Asie et du Pacifique] s'est formé en 1994 sous l'impulsion de membres de quelques unes des premières organisations d'Asie à travailler sur la santé et les droits humains des travailleur(se)s du sexe: Empower en Thaïlande,

Sweetly au Japon, Pink Triangle en Malaisie, Scarlet Alliance en Australie et Sonagachi en Inde. Le APNSW a défendu plusieurs causes en vue ces dernières années par exemple l'amélioration et la refonte des programmes "Préservatifs à 100 pour cent" et la condamnation des essais de médicaments sur des travailleur(se)s du sexe qui sont contraires à l'éthique. Récemment, le APNSW a constitué un réseau de militants transgenres pour surveiller les questions de santé et de droits humains transgenres et prendre les mesures nécessaires. L'une des revendications pour les transgenres est d'être reconnus en tant que tels, plutôt que d'être étiquetés hommes à l'intérieur de la catégorie des HSH.

7.4 Former des alliances pour le changement

Comme illustré ci-dessus, les droits sexuels nous concernent tous – femmes, hommes et transgenres – et nous avons tous quelque chose à perdre des normes de genre et de sexualité. Tout le monde doit lutter pour ses droits sexuels, même les personnes qui sont censées ne pas en avoir besoin, comme les femmes célibataires, les jeunes, les personnes âgées, handicapées ou séropositives dont on estime qu'elles n'ont pas ou ne devraient pas avoir de relations sexuelles ou les hommes hétérosexuels dont on pense qu'ils les ont déjà tous. On peut espérer que l'approche par les droits sexuels dépasse les politiques identitaires et permette aux groupes divergents de se réunir et de remettre en cause la sexualité et les hiérarchies sexuelles, comme décrit dans le chapitre trois. Quelques uns des exemples d'actions les plus frappants sont ceux qui traitent de la sexualité d'une manière intégrée et qui réunissent divers groupes dans des alliances communes pour le changement. On en trouve des exemples dans cette section.

7.4.1 Centres régionaux de ressources sur la sexualité

En 2002, la fondation Ford a financé l'établissement de trois centres de ressources sur la sexualité, au Nigeria, au Brésil et en Inde, ainsi qu'un centre national aux Etats-Unis. Ces centres facilitent les idées et actions innovantes sur la sexualité, grâce à des ateliers, des formations, des discussions et publications en ligne. Ils réunissent des universitaires et des militants qui travaillent sur un vaste éventail de questions, dont les MGF, le mariage précoce, le sexe à moindre risque, le VIH/Sida, les LGBT, les droits des femmes, les masculinités, les droits positifs et le plaisir. En favorisant de tels échanges, ils permettent aux gens de dépasser leur propre questionnement et de comprendre les liens avec les autres questions et normes autour du genre et de la sexualité, et de saisir les avantages d'un mouvement commun autour des droits sexuels. Depuis, un centre européen a aussi été établi.

Centre Africain de Ressources sur la Sexualité – <http://www.arsrc.org/>

Centre Latino-américain pour la Sexualité et les Droits Humains –
<http://www.clam.org.br/publique/cgi/cgilua.exe/sys/start.htm?tpl=home>

Centre de Ressources d'Asie du Sud et du Sud-Est sur la Sexualité – <http://www.asiasrc.org/index.php>

Centre de Ressources National des Etats-Unis sur la Sexualité – <http://nsrc.sfsu.edu/Index.cfm>

Centre de Ressources Européen sur la Sexualité – <http://www.europeansexuality.eu>

7.4.2 Promouvoir la solidarité entre les “populations concernées” par le VIH/Sida

Les groupes considérés à hauts risques comme les travailleur(se)s du sexe, les utilisateurs de drogue et les HSH, associés au VIH/Sida, peuvent être de ce fait l’objet de forte stigmatisation et ainsi conduits à se cacher. Par conséquent, il leur est difficile d’accéder à l’information sur les moyens de se protéger et de protéger les autres, d’avoir suffisamment de confiance en eux et de pouvoir pour avoir des pratiques à moindre risque. De même, les gens qui se savent séropositifs connaissent le stress et l’hostilité, ce qui rend leur vie plus difficile et les dissuade d’être ouverts ou d’adopter des comportements plus sûrs de crainte que cela ne trahisse leur statut sérologique.

En 2004, l’Alliance Internationale sur le VIH/Sida a mis en place des formations communes en Chine à l’intention de pairs éducateurs issus de différentes “populations concernées” – personnes vivant avec le VIH/Sida, travailleur(se)s du sexe, HSH et utilisateurs de drogue. Au lieu de séparer les gens en soi-disant groupes d’identités distinctes et bien définies, on a réuni ces différents groupes pour lutter contre la stigmatisation mutuelle et promouvoir une solidarité, allant à l’encontre du préjugé général envers les “groupes à haut risque”. Cela a aussi permis aux personnes qui relevaient de plusieurs critères – comme les travailleuses du sexe lesbiennes ou les personnes qui avaient contracté le VIH/Sida en achetant ou vendant des services sexuels – de pouvoir parler des différents aspects de leur vie en même temps.

7.4.3 Travailleuses du sexe et femmes migrantes font alliance contre la traite

Comme décrit dans le chapitre cinq, l’administration Bush assimile intentionnellement travail du sexe et traite. Il y a effectivement une connexion entre les deux, dans la mesure certaines personnes sont trafiquées pour exploitation sexuelle. Cependant, de nombreuses travailleuses du sexe ne sont pas victimes de la traite, et beaucoup de personnes sont victimes de la traite pour d’autres types de travail comme le travail domestique. Les gens victimes de la traite, à quelque fin que ce soit, peuvent souffrir horriblement. Cependant, les efforts et les politiques qui visent à réduire la traite n’aident pas forcément ces gens-là. A la base de ces politiques on trouve l’idée sous-jacente que les travailleuses du sexe, comme les migrantes, sont des victimes qui ne devraient pas être ici du tout. Rien ne vient changer ces politiques qui continuent de traiter ces groupes comme des victimes, plutôt que comme des gens pouvant prendre leurs propres décisions et dont les opinions devraient être respectées. On utilise les accusations de traite pour justifier l’expulsion de migrantes et refuser aux jeunes femmes un visa ou le droit d’entrer dans le pays.

D’autres approches ont été recommandées pour s’attaquer au problème de la traite, qui évitent de tomber dans ces pièges. On peut citer par exemple des campagnes de mobilisation autour des “droits des migrantes” et des “droits des travailleuses du sexe” qui dénoncent le travail forcé là où il se produit, mais qui ne partent pas du principe que ces personnes sont toutes des victimes (voir les débats de la Global Alliance Against Traffic in Women [Alliance Globale Contre la Traite des Femmes], <http://www.gaatw.net>). Dans le projet décrit ci-dessous, à l’initiative de travailleuses du sexe, on voit une approche innovante et pragmatique de cette question.

X: talk – cross: talk

Projet de cours d'anglais à destination de travailleur(se)s de l'industrie du sexe à Londres

X: talk – réseau de travailleur(se)s du sexe et de militants pour les droits des travailleur(se)s du sexe et des "migrant(e)s" organise, coordonne et donne des cours gratuits d'anglais à des travailleur(se)s de l'industrie du sexe à Londres. Le projet a été avalisé par l'Union Internationale des Travailleur(se)s du Sexe (IUSW). L'objectif de cette action est fondé sur nos critiques des politiques sur la "traite" qui font des migrant(e)s et des travailleur(se)s de l'industrie du sexe des délinquantes, des victimes et des exploité(e)s.

(x-talk Proposition de Projet 2006:1)

Les travailleur(se)s du sexe qui ne parlent pas anglais dans le Royaume-Uni ont généralement moins de pouvoir face aux directeurs, aux chefs, aux clients, et sont moins capables de négocier les mêmes rétribution et conditions que ceux ou celles qui parlent anglais. Peuvent être particulièrement vulnérables les travailleuses migrantes illégales, spécialement si elles se trouvent dans une sorte de situation de dette par rapport à ceux qui les ont amenées là. On sait aussi que les clients qui culpabilisent d'acheter du sexe de femmes "de traite" ont tendance à en acheter plus chez les travailleuses du sexe britanniques, ce qui a pour conséquence qu'il reste aux travailleuses du sexe migrantes les clients qui ont moins de conscience sociale. De plus, quelques travailleuses du sexe disent que le prix du sexe a chuté ces deux dernières années, et cela peut s'expliquer par le fait que les travailleuses migrantes vendent à des tarifs plus bas.

Les cours d'anglais doivent démarrer début 2007 et contiendront des informations sur l'environnement du travail du sexe. Ils tenteront d'aider les travailleuses du sexe non britanniques à mieux gagner leur vie (et peut-être à faire monter les prix) et d'améliorer la solidarité entre les travailleuses du sexe venant d'horizons et d'origines divers, en vue de réduire la compétition et le racisme au sein de la force de travail. Comme le projet est organisé par des travailleuses du sexe en personnes, il est probable qu'elles seront capables d'atteindre des travailleuses du sexe migrantes plus vulnérables, de leur apporter de l'aide et des compétences langagières qui leur permettront de mieux se protéger.

En tant que travailleuses de l'industrie du sexe, nous sommes souvent considérées comme des victimes passives, on nous enseigne à avoir honte de notre travail. Les lois discriminatoires, qui rendent notre situation et notre travail illégaux, nous obligent à nous cacher. Et on parle de nous et à notre place mais nous sommes rarement autorisées à parler pour nous-mêmes. Parfois nos voix ne sont même pas entendues par nous-mêmes car nous ne parlons pas la même langue. On a beaucoup de choses à dire – et c'est pourquoi nous sommes impliquées dans x-talk.

(Extrait d'un dépliant x:talk 2006)

7.4.4 Dialogue entre mouvements

Les mouvements de justice sociale ne reconnaissent pas toujours l'importance des genres et de la sexualité, et les mouvements des droits sexuels et des droits des femmes ne reconnaissent pas nécessairement les liaisons avec d'autres problèmes. Le "dialogue entre les mouvements" espère briser ces barrières et instaurer à leur place compréhension et solidarité.

Au Forum Social Mondial de Bombay, en Inde, en Janvier 2004, une "Planète Arc-en-Ciel" (Rainbow Planet) composée d'organisations de travailleur(se)s du sexe, de LGBT et de personnes vivant avec le VIH/Sida s'est

réunie pour revendiquer des droits sexuels et de la non discrimination (<http://www.pucl.org/Topics/Gender/2003/rainbow-planet.htm>). Un des points à l'ordre du jour était de favoriser l'intégration des questions de sexualité et de minorités sexuelles par d'autres mouvements sociaux. Quelques organisations ont répondu à cet appel, par exemple à travers les "dialogues entre mouvements", qui se tenaient aussi pendant le forum, avec des représentants d'organisations internationales de femmes, d'intouchables/centrées sur les questions raciales, syndicales et de LGBT pour débattre de leurs points communs et de leurs différences.

Au cours de ce dialogue, un porte-parole LGBT a dit qu'au début le mouvement LGBT était une organisation plutôt classe moyenne, comme le mouvement féministe, et plutôt masculine, comme le mouvement syndical, mais qu'il s'efforçait maintenant de devenir plus unitaire. Des porte-paroles d'organisations de dalits (intouchables) et de travailleurs sans terre ont dit que leurs organisations réussissaient peu à peu à vaincre la réticence à parler de sexualité. Veronica Laurengo, membre d'une organisation de femmes noires, a demandé pourquoi le mouvement LGBT luttait pour le droit au mariage homosexuel alors que son organisation luttait contre le mariage en tant qu'institution patriarcale. Et l'essor des intégrismes a été reconnu comme un problème pour tous. Ce dialogue fut le premier d'une série qui se poursuit pour développer la coopération entre les mouvements sociaux. D'autres dialogues ont eu lieu en 2005 lors du Forum Social Mondial de Porto Alegre, au Brésil, et à la conférence de l'AWID à Bangkok, en Thaïlande (NNAWG *et al* 2005).

7.4.5 Des personnes, handicapées ou non, de toutes orientations sexuelles, font la fête pour les droits sexuels

"Comment avais-je pu le faire?" telle était la question que l'on me posait sous différentes formes pendant et après ma grossesse. Le médecin se demandait comment j'avais pu avoir des relations sexuelles dans mon "état" ... vous voyez ce que je veux dire, non seulement il était immoral d'être mère célibataire, mais il était doublement immoral d'être célibataire ET d'être lourdement handicapée...'

(Déclaration d'une femme handicapée du Réseau des Femmes Handicapées, (DAWN), Ontario)

Souvent on pense que les gens porteurs de handicaps, soit physiques soit mentaux, n'ont pas de relations sexuelles, aussi bien en Inde (Nisha 2004), en Côte d'Ivoire (Zamblé 2006) qu'au Canada, comme le suggèrent les citations ci-dessus. Et, à cause des préjugés, cela peut être très souvent le cas. De plus, les personnes handicapées, en particulier les femmes, sont aussi l'objet de diverses formes d'agressions sexuelles dans les centres d'éducation, d'emploi et de santé, tout comme au sein de leur famille.

L'organisation Outsiders, fondée en 1978 au Royaume-Uni, s'occupe de personnes qui se sentent isolées à cause de leurs handicaps physiques ou sociaux (comme la timidité, la phobie ou les maladies mentales). Elle les aide à avoir plus confiance en elles, à se faire des amis et à trouver des partenaires. Elle accueille des personnes de toute orientation sexuelle. La sexualité de la personne est reconnue et on l'aide à trouver amour ou sexe dans une société où l'attraction physique dépend souvent l'apparence et du statut social. On les aide à déterminer leur propre préférence sexuelle et leur identité de genre, même si elles divergent des normes de genre et de sexualité. L'accent est mis sur l'égalité de genre, le respect et le consentement.

L'organisation a aussi mis en place un service national d'assistance téléphonique 24h/24h, spécial sexe et personnes handicapées; elle a fondé un groupe auto-géré pour femmes handicapées et met actuellement sur pied un réseau LGBT handicap. Outsiders est financée d'une part grâce à des dons et d'autre part grâce aux rentrées d'argent provenant de l'organisation d'une immense fête du sexe. Cette fête, appelée "The Night of the Senses" [La Nuit des Sens], se tient tous les ans à Londres à la fois pour récolter des fonds et pour permettre à des personnes handicapées de faire reconnaître leur sexualité et d'avoir des relations sexuelles! Elle rassemble à la fois des gens avec et sans handicaps, ayant des orientations sexuelles et des préférences diverses (<http://www.outsiders.org.uk/>).

'Je n'ai des relations sexuelles qu'une fois par an, lors de la Nuit des Sens'

(Membre de Outsiders, homme atteint du syndrome d'Asperger)

7.4.6 La Coalition pour les Droits Sexuels et Corporels dans les Sociétés Musulmanes

La Coalition pour les Droits Sexuels et du Corps dans les Sociétés Musulmanes est un réseau de plus de 60 ONG et universitaires du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud et du Sud-Est impliqués dans le militantisme et le plaidoyer en faveur des droits sexuels et corporels dans les sociétés musulmanes. Le réseau, fondé en 2000, a permis la rencontre d'un large éventail de personnes et d'organisations d'appartenances et d'horizons divers, notamment des personnes travaillant sur les droits des femmes, l'éducation sexuelle, les LGBT, le VIH/Sida et la santé sexuelle et reproductive. Le principe fondateur est que toute personne, quelque soit son genre, sa citoyenneté, sa classe sociale, son âge, sa religion, son statut marital, son identité ethnique, son orientation sexuelle et ses facultés mentales et physiques a droit à une autonomie et une intégrité corporelle et sexuelle, et à faire librement des choix en ce qui concerne sa sexualité et sa fertilité.

Le réseau a permis de briser l'isolation d'ONG qui travaillaient sur la sexualité dans diverses sociétés musulmanes, favorisant la création de nouvelles organisations dans ce domaine et améliorant leur visibilité et leur légitimité à la fois dans leur pays et au niveau international (par exemple au niveau de l'ONU). Il a aussi aidé les gens à comprendre les liens qui unissent les différentes questions de sexualité et à développer des perspectives plus globales sur la sexualité.

8 RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS

'Les gens ont droit au plaisir, au désir, à la sexualité, et le droit de ne pas s'intéresser à tout ça s'ils le souhaitent.'

(Henry Armas, Groupe de Travail pour la Participation, Pérou, *in* Jolly 2006)

La sexualité joue un rôle important dans la vie des gens. De nombreuses personnes sont victimes de harcèlement sexuel ou de violence – de nombreuses femmes et filles, beaucoup de garçons et de transgenres et quelques hommes. Nombreux sont les individus, parfois les mêmes, qui se voient refuser les occasions de trouver le type d'épanouissement ou de plaisirs sexuels qu'ils souhaitent. A cause des attentes sociales autour de la sexualité, notamment celles liées au genre, on estime que certaines personnes ne sont pas censées avoir des relations sexuelles, et, si elles en ont, elles peuvent être l'objet de censure légale ou de violence, comme les jeunes, les personnes vivant avec le VIH/Sida, les personnes handicapées, les LGBT, et beaucoup de femmes, comme les femmes célibataires dans les pays où les relations sexuelles ne sont attendues que dans le cadre du mariage.

Même si les gens sont heureux des pratiques sexuelles qu'ils ont (ou n'ont pas), quelles qu'elles soient, leur vie peut être gâchée par les normes de genre liées à la sexualité. Ces normes peuvent générer un contrôle du mouvement des femmes et plus généralement de leur liberté ; elles peuvent inciter les hommes à adopter des comportements machistes dans leur vie sexuelle et au-delà et empêcher toute reconnaissance du transgenre. L'obéissance aux règles peut représenter un sacrifice: par exemple si une femme veut être attentive à ne pas entacher sa réputation, cela peut impliquer pour elle une vie très limitée ou l'acceptation d'un mariage approuvé par la famille et les amis mais contraire à ses souhaits. En même temps, si l'on enfreint les règles, il faut être prêt à en payer le prix, par exemple vivre dans la pauvreté pour une femme célibataire dans un pays où le mariage est essentiel à la survie économique et sociale. Cela peut même vous coûter la vie – que ce soit par des meurtres d'honneur, des agressions homophobes ou à la suite d'un avortement illégal

Mais la situation n'est pas toujours aussi sombre. Le sexe et la sexualité peuvent être une source de joie, un lien avec quelqu'un que vous aimez, une façon de renforcer un mariage heureux, la célébration d'une relation gay, une source de revenus pour un(e) travailleur(se) du sexe, le moyen d'avoir un enfant ardemment désiré, un moyen d'avoir chaud en hiver ou d'agrémenter un moment d'ennui, et bien d'autres bonnes choses encore. La chance, l'émotion et la chimie jouent un rôle dans le déroulement de notre vie sexuelle et sur notre vie en général. Mais, comme décrit plus haut, le sexe et la sexualité sont aussi en grande part influencés par le genre, la race, la classe sociale et les autres structures d'oppression. Ce qui signifie qu'il reste beaucoup à faire pour que la sexualité génère du plus de bien-être plutôt que de la pauvreté, de la marginalisation et même la mort. Les organismes de développement, les institutions internationales, les gouvernements, les ONG, le mouvement des femmes, les militants des droits humains, etc. ont un rôle important à jouer à cet égard. On trouvera ci-dessous quelques recommandations pour les aider dans ce sens.

Recommandations

Reconnaître l'importance de la sexualité

- Reconnaître l'importance de la sexualité et des droits sexuels dans la vie des gens. Reconnaître que la sexualité n'est pas seulement une question de santé et de violence. Identifier les liens que la sexualité entretient avec bien-être et mal-être, richesse et pauvreté, intégration et marginalisation, et comprendre le rôle de la sexualité dans les luttes politiques.

Adopter une approche intégrée, genrée et positive de la sexualité

- Reconnaître les liens entre les différentes questions de sexualité. Soutenir les approches intégrées de la sexualité qui remettent en question le genre, la race, la classe sociale, et les autres structures de pouvoir.
- Renforcer les mouvements unitaires de lutte pour les droits sexuels, en soutenant les alliances formées de différents types de groupes tout en s'attaquant aux inégalités de genre et aux autres inégalités au sein-même de ces groupes et entre les groupes.
- Adopter une approche intégrée des droits sexuels qui prenne en compte le genre et qui les rende accessibles à toutes et à tous – les femmes auxquelles on ne reconnaît pas ces droits à cause de l'inégalité de genre, les transgenres dont l'existence même peut être ignorée, et les hommes hétérosexuels pour lesquels on pense que tous ces droits sont déjà acquis et qui pourraient estimer qu'ils n'en ont pas besoin.
- Aller au-delà du droit à être libéré(e) de toute violence, en défendant des droits plus positifs ainsi que le droit au plaisir.
- S'inspirer des initiatives encourageantes qui sont déjà en place et s'associer à elles !

9 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Tous les liens Internet sont valides en novembre 2006.

Aken'Ova, CD. (2004) 'Women, Sexuality and HIV/AIDS' [Femmes, sexualité et VIH/Sida], Magazine *Sexuality in Africa* [Sexualité en Afrique], Vol. 1, Numéro 4, 2004

Armas, H. (2005) 'Whose Sexuality Counts? Politic Visions of The Poor and the Possibilities of Rights Based Approach and Participation' ['Qui a une sexualité qui compte? Visions politiques des pauvres et possibilités d'une approche et d'une participation basées sur les droits'], document pour l'atelier "Realising Sexual Rights" [Réaliser les droits sexuels], Institute of Development Studies. Disponible sur: http://www.siyanda.org/docs/armas_whosesexuality.doc

Baobab (2003) *Sharia Implementation in Nigeria: The Journey so far* [L'application de la Charia au Nigeria : le chemin parcouru jusqu'ici]. Disponible sur : <http://www.baobabwomen.org/Sharia%20&%20BAOBAB%20publication.pdf>

Barker, G. (2005) *Dying to Be Men: Youth and Masculinity and Social Exclusion* [Mourir pour devenir un homme: Jeunesse, virilité et exclusion sociale], Routledge: Londres

Bondyopadhyay, A. (2002) Déclaration à la Commission des Droits Humains de l'ONU, 8 Avril 2002. Disponible sur : <http://www.ighrc.org>

Boudhiba, A. (1998) *Sexuality in Islam* [Sexualité en Islam], Londres: Saqi Books

Boyd et Moore 1998, in Flood, M. (2005) *Mainstreaming Men in Gender and Development* [Intégrer les hommes au 'genre et développement'], communication au Programme de Séminaires sur le genre de l'Agence de Coopération Australienne (AusAID), Canberra, 8 Décembre 2005

Braeken, D. et Cardinal, M. (2006) 'Sexuality Education' [Education sexuelle], article communiqué à la Conférence Internationale d'Experts sur la Promotion de la Santé Sexuelle, World Association for Sexual Health, Oaxaca City, 1-2 Mai 2006

Center for Health and Gender Equity (CHANGE) (2004) *Debunking the Myths in the U.S. Global AIDS Strategy*, [Démystifier la stratégie globale américaine contre le Sida] Takoma Park, MD: CHANGE

_____ (2005) Policy Brief : Implications of U.S. Policy Restrictions for Programs Aimed at Commercial Sex Workers and Victims of Trafficking Worldwide, [Note politique: Conséquences des restrictions de la politique américaine sur les programmes destinés aux travailleur(se)s du sexe et aux victimes de la traite dans le monde], Novembre 2005. Disponible sur: <http://www.genderhealth.org/pubs/ProstitutionOathImplications.pdf>

Columbia University, Mailman School of Health (2005) *Technical Issues in Reproductive Health* [Questions techniques sur la santé reproductive]. Disponible sur: <http://www.columbia.edu/itc/hs/pubhealth/modules/reproductiveHealth/index.html>

Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU (CDESC) (2003) Report on the Twenty-Eighth and Twenty-Ninth Sessions [Rapport des 28^{ème} et 39^{ème} sessions], Supp. No. 2, au n° 125, UN Doc. E/2003/22.

Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) (2001) Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires, E/CN.4/2001/9. Disponible sur : <http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/70ef163b25b2333fc1256991004de370/e59821c5ac60f708c1256a0f0051829b?OpenDocument>

_____ (2004) Rapport du rapporteur spécial sur le droit à la santé, E/CN.4/2004/49. Disponible sur: [http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.2004.49.En](http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.2004.49.En)

_____ (2004) Rapport du rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, E/CN.4/2004/66. Disponible sur : <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G04/102/02/PDF/G0410202.pdf?OpenElement>

Coomaraswamy, R. (2003) *Integration of the Human Rights of Women and the Gender Perspective: Violence against Women* [Violence faite aux femmes : Intégrer les droits humains des femmes et la perspective genre], Conseil Economique et Social de l'ONU, rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations unies chargée de la question de la violence contre les femmes, E/CN.4/2003/75 (2003)

Corrêa, S. (1994) *Population and Reproductive Rights: Feminist Perspectives from the South*, [Population et droits reproductifs: Perspectives féministes des pays du sud], Londres: Zed Books

_____ (1997) 'From Reproductive Health to Sexual Rights: Achievements and Future Challenges' [De la santé reproductive aux droits sexuels : Succès et défis futurs], *Reproductive Health Matters* [Questions de santé reproductive], Numéros 10 et 107 à 116

Corrêa, S. et Parker, R. (2004) 'Sexuality, Human Rights and Demographic Thinking: Connections and Disjunctions in a Changing World' [Sexualité, droits humains et démographie : connections et déconnexions dans un monde en mouvement], *Sexuality Research and Social Policy* [Recherche sur la sexualité et politique sociale], Vol. 1: 1: 15-38

Doezema, J. (1998) 'Forced to Choose: Beyond the Voluntary versus Forced Prostitution Dichotomy' [Forcé(e)s de choisir: Résoudre la dichotomie de la prostitution volontaire contre la prostitution forcée], in K. Doezema et J. Doezema (éd.), *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition* [Travailleur(se)s du sexe du monde : Droits, résistance et redéfinition], Londres: Routledge

_____ (2001) 'Ouch! Western Feminists' "Wounded Attachment" to the Third World Prostitute' [Aïe! l'"attachement maladif" des féministes occidentales à la prostituée du tiers-monde], *Feminist Review* [Revue féministe], N°: 67: 16–38

Dunlop, J., Kyte, R. et MacDonald, M. (1996) 'Women Redrawing the Map: The World After the Beijing and Cairo Conferences' [Les femmes refont la carte : Le monde après les conférences de Pékin et du Caire], *SAIS Review*, Vol. 16: 1: Hiver-Printemps 1996. Disponible sur : <http://www.iwhc.org/resources/womenredrawing.cfm>

Ercevik-Amado, L. (2006) 'Inclusive Approaches to Sexualities in Muslim Societies: Report of the Consultation Meeting' [Approches intégrées de la sexualité dans les sociétés musulmanes: Rapport de la rencontre consultative], Hurriyat Khasa et Women for Women's Human Rights (WWHR)–NEW WAYS, Beyrouth, 16-18 Décembre 2005

Esplen, E. (2006) 'Bibliography 15: Engaging Men in Gender Equality: Positive Strategies and Approaches' [bibliographie 15: Impliquer les hommes dans l'égalité des genres: Stratégies et approches positives], *Overview and Annotated Bibliography* [Panorama et bibliographie annotée], BRIDGE, Brighton: IDS

Family Care International (2005) *Millennium Development Goals & Sexual & Reproductive Health, Briefing Cards* [Objectifs du Millénaire pour le Développement et santé sexuelle et reproductive : Fiches informatives], New York: Family Care International. Disponible sur : <http://www.familycareintl.org/en/resources/publications/6>

Gill, P. (2004) 'Experts Attack Bush's Stance in AIDS Battle' [Des experts dénoncent les positions de Bush dans la bataille contre le Sida], *The Guardian*, 11 Juillet 2004. Disponible sur : <http://www.guardian.co.uk/aids/story/0,7369,1258771,00.html>

Girard, F. (2000) 'Beijing plus Five: IWHC's Analysis of Negotiations and Final "Further Actions" Document' [Pékin+5: l'IWHC analyse les négociations et le document final "actions suivantes"]. Disponible sur: <http://www.iwhc.org/docUploads/BeijingPlusFiveiwhcanalysis.doc>

_____ (2004) 'Global Implications of U.S. Domestic and International Policies on Sexuality' [Implications mondiales des politiques américaines intérieure et extérieure en matière de sexualité], New York: International Working Group on Sexuality and Social Policy [Groupe de travail international sur la sexualité et la politique sociale]

Greig, A. (2006) 'Sex and the Rights of Man' [Le sexe et les droits humains des hommes], in Cornwall, A. et Jolly, S. (éd.), 'Sexuality Matters' [problèmes de sexualité], *IDS Bulletin [bulletin de l'IDS]* 37:5. Disponible sur: http://www.siyanda.org/docs/Sex_and_the_Rights_of_Man-Greig.doc

Gulcur, L. et Ilkcaracan, P. (2002) 'The Natasha Experience: Migrant Sex Workers from the Former Soviet Union and Eastern Europe in Turkey' [L'expérience des Natasha : Travailleuses du sexe émigrées de l'ex-Union Soviétique et de l'Europe de l'est en Turquie], *Women's Studies International Forum* [forum international d'études sur les femmes], Vol. 25: 4: 411-421

Hawkes, S., Coleman, E., Corona, E., Vanwesenbeeck, I., Mazin, R., Ilkcaracan, P., Esiet U. et Rubio-Aurioles, E., à paraître en 2007, 'Sexual Health and Rights: International Perspectives' [Perspectives internationales sur la santé et les droits sexuels], Londres: The Lancet

Hughes, D. (2000) 'The "Natasha" Trade: The Transnational Shadow Market of Trafficking in Women' [Le commerce des "Natashas" ou le marché transnational clandestin de la traite des femmes], *Journal of International Affairs* [Journal des affaires internationales], Vol. 53: 2: 625-651

Human Rights Watch (2002) 'International Justice for Women: The ICC Marks a New Era' [Justice internationale pour les femmes : la Cour Pénale International (CPI) marque une nouvelle ère], Human Rights Watch Backgrounder, 1^{er} Juillet 2002. Disponible sur : <http://www.hrw.org/campaigns/icc/icc-women.htm>

_____ (2005) 'The Less they Know, the Better: Abstinence-Only HIV/AIDS Programs in Uganda' [Moins ils en savent, mieux c'est: Programmes de prévention du VIH/Sida en faveur de "l'abstinence uniquement" en Ouganda], New York: Human Rights Watch. Disponible sur : <http://hrw.org/reports/2005/uganda0305/uganda0305.pdf>

Huq, S. (2006) 'Sex Workers Struggles in Bangladesh: Learnings for the Women's Movement' [Luttes de travailleur(se)s du sexe au Bangladesh : Leçons pour le mouvement des femmes], in *Institute of Development Studies Bulletin*, Vol. 37: 5

Ilkcaracan, I. et Seral, G. (2000), 'Sexual Pleasure as a Woman's Human Right: Experiences from a Grassroots Training Program in Turkey' [Le plaisir sexuel comme droit humain de la femme : Expériences d'un programme de formation de base en Turquie], in P. Ilkcaracan (éd.) *Women and Sexuality in Muslim Societies* [Femmes et sexualité dans les sociétés musulmanes], Istanbul: Women for Women's Human Rights (WWHR)-NEW WAYS, 187-196

Ilkcaracan, P. (1998) 'Exploring the Context of Women's Sexuality in Eastern Turkey' [Explorer le contexte de la sexualité des femmes en Turquie de l'Est], *Reproductive Health Matters* [Problèmes de santé de la reproduction], Vol. 6: 12

_____ (2000) *Women and Sexuality in Muslim Societies* [Les femmes et la sexualité dans les sociétés musulmanes], Istanbul: Women for Women's Human Rights (WWHR)-NEW WAYS

_____ (2002) 'Women, Sexuality and Social Change in the Middle East and Maghreb' [Les femmes, la sexualité et le changement social au Moyen-Orient et au Magreb], *Social Research*, Vol. 69: 3, automne 2002, réimprimé par la revue Al-Raida, 20 (99)

_____ (2006) 'Sexuality, Human Rights & Development: Experience from the Field' [La sexualité, les droits humains et le développement: Expériences du terrain], article communiqué à l'Atelier sur les 'Sexual Rights and Development' [Droits Sexuels et Développement], Groupe d'Experts sur les Questions de Développement, Ministère des affaires étrangères, Stockholm, 6 Avril 2006

Interagency Gender Working Group (IGWG), Subcommittee on Men and Reproductive Health (2003) *Involving Men to Address Gender Inequities: Three Case Studies* [Impliquer les hommes pour aborder les inégalités de genres : Trois études de cas pour]. Disponible sur : <http://www.prb.org/pdf/InvolvMenToAddressGendr.pdf>

International Community of Women living with HIV/AIDS (ICW) (2004) *Vision Paper: HIV Positive Young Women* [Point de vue: Jeunes femmes séro-positives], Londres : ICW

International Gay and Lesbian Human Rights Coalition (IGLHRC) (2005), Action Pack on 'Sexual Rights & Sexual Orientation at the United Nations Commission on Human Rights' [Pack pour l'action sur "les droits sexuels et l'orientation sexuelle à la Commission des Droits humains de l'ONU"]. Disponible sur : http://www.iglhrc.org/files/iglhrc/UNCHR%20Action_Kit_2005.doc

International Women's Health Coalition (IWHC) (2004) 'Sexual Rights' [Droits sexuels]. Disponible sur : <http://www.iwhc.org/issues/sexualrights/index.cfm>

Jagori (2004) *Living Feminisms* [Féminismes vivants]. Disponible sur : <http://www.jagori.org>

Jolly, S. (2001) 'Not So Strange Bedfellows: Sexuality and International Development' [Un tandem pas si étrange: La sexualité et le développement international], in *Development* 49.1 printemps 2006. Disponible sur : <http://www.palgrave-journals.com/development/journal/v49/n1/full/1100208a.html>

_____ (2006) 'Sexuality and Development' [Sexualité et développement], *IDS Policy Briefing*, Numéro 29, Brighton: IDS. Disponible sur : <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/briefs/PB29.pdf>

Jolly, S. et Cornwall, A. (2004) 'The Power of Pleasure' [Le pouvoir du plaisir], *IDS News [les nouvelles de l'IDS]*. Disponible sur <http://www.ids.ac.uk/ids/news/powerpleasure.html>

Jolly, S. et Wang, Y. (2003) 'Gender Mainstreaming Strategy for the China-UK HIV/AIDS Prevention and Care Project' [Stratégie d'intégration du genre dans le projet bilatéral Chine-Royaume-Uni pour soigner et prévenir le VIH/Sida], Rapport pour le Ministère du Développement International de Grande-Bretagne (DFID). Disponible sur <http://www.siyanda.org>

- Jolly, S. en collaboration avec Wang, Y. (2003) 'Key Issues on Gender and HIV/AIDS in China' [Questions centrales sur le genre et le VIH/Sida en Chine]. Disponible sur <http://www.siyanda.org>
- Kaplan, E. (2005) 'Just Say Não' [il suffit de dire Não], *The Nation*, 30 Mai 2005. Disponible sur: <http://www.thenation.com/doc/20050530/kaplan>
- Kapur, R. (2005) *Erotic Justice: Law and the New Politics of Postcolonialism* [Justice érotique: Le droit et les nouvelles politiques du post-colonialisme], Londres: Glasshouse Press
- Kulick, D. (1997) 'A man in the house: the boyfriends of Brazilian Travesti Prostitutes' [Un homme dans la maison: Les petits amis de travestis prostitués brésiliens], *Social Text* 52/53, Vol. 15, Numéros. 3 et 4, Automne/Hiver 1997, Durham, Caroline du Nord: Duke University Press
- Lee, D.J. (2003) 'Human Rights and Sexual Orientation' [Les droits humains et l'orientation sexuelle], *Combat Law*, Vol. 2: 4. Disponible sur : http://www.combatlaw.org/information.php?article_id=330&issue_id=13
- Long, S. (2004) 'Human Rights Watch Launch LGBT Programme' [L'ONG Human Rights Watch lance un programme LGBT], New York: Human Rights Watch. Disponible sur : <http://www.mask.org.za/article.php?cat=&id=82>
- _____ (2005), 'Anatomy of a Backlash: Sexuality and the "Cultural" War on Human Rights' [Anatomie d'un revirement: La sexualité et la guerre "culturelle" contre les droits humains], New York: Human Rights Watch.
- Miller, A. (1999) 'Human Rights and Sexuality: First Steps Toward Articulating A Rights Framework for Claims to Sexual Rights and Freedoms' [Droits humains et sexualité: Premiers pas vers des revendications pour les droits et les libertés sexuels dans une perspective centrée sur les droits humains], *Actes de la 93^{ème} rencontre annuelle sur la violence, l'argent, le pouvoir et la culture*, The American Society of International Law (ASIL), 24-27 Mars, 288-303
- _____ (2000) 'Sexual but Not Reproductive: Exploring the Junction and Disjunction of Sexual and Reproductive Rights' [Sexuels mais pas reproductifs: Explorer les convergences et les divergences des droits sexuels et reproductifs], *Health and Human Rights* [Santé et droits humains], Vol. 4: 2
- _____ (2001) 'Sexual Rights, Conceptual Advances: Tensions in Debate' [Droits sexuels, avancées conceptuelles: Tensions en débat], article présenté au Séminaire sur les droits sexuels, reproductifs et humains, CLADEM, 5-7 Novembre 2001. Disponible sur: http://www.choike.org/documentos/alice_miller.pdf
- _____ (2004) 'Sexuality, Violence against Women and Human Rights: Women Make Demands and Ladies Get Protection' [Sexualité, violence faite aux femmes et droits humains: Les femmes revendiquent, les dames obtiennent de la protection], *Health and Human Rights* [Santé et droits humains], Vol. 7: 2
- Monro, S. (2005) *Gender Politics: Citizenship, Activism and Sexual Diversity* [La politique du genre: Citoyenneté, militantisme et diversité sexuelle], Londres: Pluto Press
- Morgan, R. et Wieringa, S. (2004) *Tommy boys, Lesbian Men and Ancestral Wives: Female same-sex practices in Africa* [Tommy boys, hommes lesbiens et épouses ancestrales: pratiques homosexuelles féminines en Afrique], Jacana Media, Afrique du Sud
- Murray, A. (1998) 'Debt Bondage and Trafficking: Don't Believe the Hype' [Servitude pour dette et traite: ne croyez pas le battage médiatique], in K. Doezema et J. Doezema (éds.), *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition* [Travailleur(se)s du sexe du monde: droits, résistance et redéfinition], Londres: Routledge
- National Network of Autonomous Women's Groups India (NNAWG) Articulación Feminista Marcosur, Development Alternative for Women in a New Era (DAWN), Women's International Coalition for Economic Justice, FEMNET Africa, INFORM-Sri Lanka, et ISSI International (2005) *A Dialogue Between Movements* [Dialogue entre mouvements]. Disponible sur: http://www.mujiresdelsur.org.uy/fsm/2004/i_dialogues32.htm
- Nigeria, Gouvernement, Ministère fédéral de l'Éducation 'Approval of Guidelines for Comprehensive Sexuality Education in Nigeria for Nigerian Schools' [Approbation de directives pour une éducation sexuelle au Nigéria dans les écoles nigérianes](2000), *Making the Connection: News and Views on Sexuality: Education, Health and Rights* [Faire le rapprochement: informations et opinions sur la sexualité: éducation, santé et droits], Vol. 1, Numéro 1, Printemps/été 2000. Disponible sur: http://www.youth-policy.com/Policies/Nigeria_Guidelines_Comp_Sex_Education.cfm

Nisha (2004) 'Regulation of Disabled Women's Sexuality' [Régulation de la sexualité des femmes handicapées], Organisation Mondiale des Personnes Handicapées (OMPH). Disponible sur: <http://www.dpi.org/en/resources/topics/documents/BodyPolitics.doc>

ONU (1993) Déclaration et Programme d'Action de Vienne, UN Doc. A/CONF.157/23. Disponible en anglais sur : [http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.CONF.157.23.En?OpenDocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.CONF.157.23.En?OpenDocument)

_____ (1994) Rapport du comité des droits humains, CCPR/C/50/D/488/1992. Disponible sur: <http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/0/d22a00bcd1320c9c80256724005e60d5>

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2004) *Progress in Reproductive Health Research* [Progrès dans la recherche sur la santé reproductive], N°: 67. Genève: OMS. Disponible sur: <http://www.who.int/reproductive-health/hrp/progress/67.pdf>

_____ (2004) *Reproductive Health Strategy to Accelerate Progress Towards the Attainment of International Development Goals and Targets* [Stratégie en matière de santé reproductive pour accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs et les buts du développement international]. Genève: OMS

_____ (2004) *Unsafe Abortion: Global and Regional Estimates of Incidence of Unsafe Abortion and Associated Mortality in 2004* [Avortement à risques: Estimations mondiales et régionales du taux des avortements à risques et des conséquences sur la mortalité en 2004]. Genève: OMS

Petchesky, R. (2000) 'Sexual Rights: Inventing a Concept, Mapping an International Practice' [Droits sexuels: Invention d'un concept, description d'une pratique internationale], in R.G. Parker, R.M. Barbosa et P. Aggleton (éditeurs), *Framing the Sexual Subject: The Politics of Gender, Sexuality and Power* [Le sujet sexuel mis en perspective: la politique des genres, de la sexualité et du pouvoir], Berkeley: University of California Press

_____ (2000) *Reproductive and Sexual Rights: Charting the Course of Transnational Women's NGOs* [Droits reproductifs et sexuels : le chemin parcouru par les ONG transnationales de femmes], Genève: UNRISD, Occasional paper N° 8. Disponible sur : [http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/\(httpPublications\)/0F13BFA8DC76E8EE80256B660040D735](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/(httpPublications)/0F13BFA8DC76E8EE80256B660040D735)

_____ (2005) 'Rights of the Body and Perversions of War: Sexual Rights and Wrongs Ten Years Past Beijing' [Droits du corps et perversions de la guerre: droits et torts sexuels dix ans après Pékin] *UNESCO's International Social Science Journal* [Journal international de sciences sociales de l'UNESCO], numéro spécial sur Pékin+10 ans

Pettman, J.J. (1996) *Worlding Women* [Les femmes dans une perspective mondiale], Londres: Routledge

Reddy, V. (2005) 'Subversive Pleasures, Spaces of Agency: Some reflections on lesbian and gay service-delivery work in eThekweni' [Plaisirs subversifs, espaces d'action: Quelques réflexions sur les services proposés aux lesbiennes et aux gays à eThekweni] (Durban, Afrique du Sud), *Feminist Africa* [Afrique féministe], numéro 5, 2005. Disponible sur: <http://www.feministafrica.org/05-2005/standpoint-vasu.htm>

Rothschild (2000) *Written Out: How Sexuality is Used to Attack Women's Organising* [Soyons clairs: comment la sexualité est utilisée pour attaquer les femmes qui s'organisent], New York: IGLHRC. Disponible sur: <http://www.iglhrc.org/files/iglhrc/reports/Written%20Out.pdf>

Rubin, G. (1984) 'Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality' [Penser le sexe: notes pour une théorie radicale sur la politique sexuelle], in C. Vance (éd.) (1989) *Pleasure and Danger: Exploring Female Sexuality* [Danger et plaisir. Exploration de la sexualité féminine], Londres; Pandora Press

Rukweza, J. (2006) 'Is homosexuality really "UnAfrican"?' [L'homosexualité est-elle vraiment "étrangère" à l'Afrique?], *Pambazuka News*, 26 Juin 2006. Disponible sur: <http://www.pambazuka.org/en/category/comment/32974>

Samelius, L. et Wagberg, E. (2005) 'Sexual Orientation and Gender Identity Issues in Development: A Study of Swedish Policy and Administration of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Issues in International Development' [Questions d'orientation sexuelle et d'identités de genre dans le développement: étude de la politique et de l'administration suédoises sur les questions de lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transgenres dans le développement international], Agence Suédoise de coopération pour le Développement International (ASDI) Département de la santé : 68. Disponible sur http://www.sida.se/shared/jsp/download.jsp?f=SIDA4948en_Sexual+Orientation+web.pdf

Sanders, D. (2003) *Human Rights and Sexual Orientation in International Law [Droits humains et orientation sexuelle dans le droit international]*, Amnesty International. Disponible sur: <http://www.ai-lgbt.org/international.doc>

_____ (2005), 'Flying the Rainbow Flag in Asia' [Arborer le drapeau arc-en-ciel en Asie], article présenté à la conférence sur les Sexualités, les Genres et les Droits en Asie, Bangkok, 7-9 Juillet 2005. Disponible sur: <http://bangkok2005.anu.edu.au/papers/Sanders.pdf>

Shaikh, S. (2003) 'Undertaking Khilafah: Moral Agency, Justice and Compassion' [Etablir le khilafah : action morale, justice et compassion], dans D. Maguire (éd.), *Sacred Choices: The Case for Contraception and Abortion in World Religions* [Choix sacrés : Arguments pour la contraception et l'avortement dans les religions du monde], Oxford: Oxford University Press

Sheikh, M. (2006) 'Female genital cutting (FGC) as a tool to control female sexual desire among the Somali community in Kenya' [Mutilations génitales féminines (MGF) : Un outil pour contrôler le désir sexuel des femmes dans la communauté somalienne au Kenya], article présenté à la 2nde conférence africaine sur le désir sexuel, la santé et les droits, Nairobi, Kenya, Juin 2006, Nairobi:Population Council. Extrait disponible sur: http://www.popcouncil.org/mediacenter/SexualHealth_Conference/Abstracts/Sheikh.html

Shiell, K. (2006) 'Sexual Rights are Human Rights – But how can we convince the United Nations?' [Les droits sexuels sont des droits humains– mais comment convaincre les Nations unies?], dans Cornwall, A. et Jolly, S., *Sexuality Matters* [Questions de sexualité], *IDS Bulletin* 37:5

Stern, J. (2006) *Jamaica: Investigate Murder of Alleged Lesbians* [Jamaïque: investigations sur le meurtre de supposées lesbiennes], New York: Human Rights Watch. Disponible sur: <http://hrw.org/english/docs/2006/07/27/jamaic13869.htm>

Tamale, S. (2003) 'Out of the Closet: Unveiling Sexuality Discourses in Uganda' [Hors du placard : lever le voile sur les discours concernant la sexualité en Ouganda], *Feminist Africa* [Afrique féministe], N°: 2. Disponible sur: <http://www.feministafrica.org/fa%202/02-2003/sp-tamale.html>

_____ (2005) 'Eroticism, Sensuality and "Women's Secrets" among the Baganda: A Critical Analysis' [Erotisme, sensualité et secrets de femmes chez les Baganda: analyse critique], *Feminist Africa* [Afrique féministe], N°: 5. Disponible sur: <http://www.feministafrica.org/05-2005/feature-sylvia.htm>

UNICEF (1996) 'Sexual Violence as a Weapon of War' [La violence sexuelle comme arme de guerre], The State of the World's Children News Feature [Nouvelles de la situation des enfants dans le monde]. New York: UNICEF. Disponible sur: <http://www.unicef.org/sowc96pk/sexviol.htm>

_____ (2006) 'HIV/AIDS and Children: Prevention among Young People' [Les enfants et le VIH/Sida: prévention auprès des jeunes]. New York: UNICEF. Disponible sur: http://www.unicef.org/aids/index_preventionyoung.html

UNIFEM (2002) *Using CEDAW to tackle gender and sexuality issues around HIV/AIDS [Se servir du CEDAW pour aborder clairement le genre et les questions de sexualité autour du VIH/Sida]*,

_____ Turning the Tide: CEDAW and the Gender Dimensions of the HIV/AIDS Pandemic [Changer de perspective: la CEDEF et les dimensions genre dans la pandémie du VIH/Sida]. Disponible sur: http://www.unifem.org/resources/item_detail.php?ProductID=13

Vasagar, J. et Borger, J. (2005) 'Bush Accused of AIDS Damage to Africa' [Bush accusé d'atteintes graves à l'Afrique par le Sida], *The Guardian*, 30 Août 2005. Disponible sur: http://www.guardian.co.uk/usa/story/0,12271,1558905,00.html#article_continue

Wijers, M. (1998) 'Women, Labor and Migration: The Position of Trafficked Women and Strategies for Support' [Femmes, travail et migration: La position des femmes victimes de la traite et les stratégies pour les aider], dans K. Doezema et J. Doezema (éd.), *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition* [Travailleur(se)s du sexe du monde: droits, résistance et redéfinition], Londres: Routledge

Win, E. (2004) dans *Sexuality in Africa Magazine* [Magazine sur la sexualité en Afrique], 2004, volume 1: 13

Women for Women's Human Rights (WWHR)–NEW WAYS (bulletin NEW WAYS (2005) *Turkish Civil and Penal Code Reforms from a Gender Perspective: The Success of Two Nationwide Campaigns* [Réformes des codes civil et pénal turcs avec une perspective genre: succès de deux campagnes nationales], Istanbul: WWHR-NEW WAYS. Disponible sur: <http://www.wwhr.org/images/CivilandPenalCodeReforms.pdf>

World Association for Sexual Health (WAS) (1999) *Declaration of Sexual Rights [Déclaration des droits sexuels]*. Disponible sur: http://www.worldsexology.org/about_sexualrights.asp

_____ (2006) 'Sexual Health for the Millennium Declaration/Technical Document: Rationale and Purpose' [La santé sexuelle pour la déclaration du millénaire / Document technique: raisons d'être et objectifs], article pour la consultation d'experts internationaux de l'association WAS sur la promotion de la santé sexuelle, Oaxaca, 1-2 Mai 2006

Yamin A.E. (2005) *Learning to Dance: Advancing Women's Reproductive Health and Well-Being from the Perspectives of Public Health and Human Rights* [Apprendre à danser: Promouvoir le bien-être et la santé reproductive des femmes dans la perspective de la santé publique et des droits humains], Cambridge: Harvard University Press

Zamblé, F. (2006) *Côte d'Ivoire: Disability And Sex Can Share The Same Bed* [Côte d'Ivoire :handicap et sexe peuvent faire bon ménage], Abidjan: IPS. Disponible sur: <http://www.ipsterraviva.net/europe/article.aspx?id=4003>